

CONCORD SARATOGA
SUISSE Depuis 1908
OR 18K et
DIAMANTS
le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127

Le service
InfoBref Bell
Le téléphone le plus lu...
Le quotidien le plus écouté
875-Bell

Météo

Ensoleillé
et froid
max -16 / min -24
page S16

Sports



4 7

page S3

Sortir



Fièvre disco
page D1

Girerd

UNE DOUCE PENSÉE
À TOUS CES PAUVRES
QUÉBÉCOIS QUI
AFFRONTENT LA
CHALEUR DE LA
FLORIDE, CES TEMPS-LÀ!



Index

Annonces classées	
- immobilier	C8
- marchandises	C8, C9
- emplois	C9
- automobile	C9, C10
- propositions d'affaires	C10
Arts et spectacles	
- horaires-spectacles	C7
- télé-horaires	C7
Bandes dessinées	
Bridge	C10
Décès	C11
Economie	B1, B4, B5 à B8
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C8
Horoscope	C10
Le monde	B3, B9
Loteries	A4, A10
Mots croisés	C10
Mot mystère	C9
Quoi Faire	C5
Trait d'Union	C12



6 21924 98765 1

Les agents du métro intégrés à la police

La CUM étudie sérieusement cette possibilité afin d'accroître la sécurité des usagers

ANDRÉ CÉDILOT

La police de la Communauté urbaine de Montréal veut intégrer dans ses rangs les 137 agents de surveillance du métro pour constituer le 50^e poste de police de quartier.

Une étude en ce sens, a confirmé hier à *La Presse* le vice-président de la Commission de la sécurité publique de la CUM, Peter Yeomans, fait l'objet, depuis quelques semaines, de sérieuses discussions avec les dirigeants de la Société de transport de la CUM (STCUM).

« On cherche la meilleure solution au problème de sécurité dans le métro et le

réseau de surface de la STCUM, en tenant compte de l'intérêt du public et des agents de sécurité », a expliqué M. Yeomans, qui prévoit faire une recommandation au comité exécutif de la CUM d'ici la fin janvier.

Le débat ne date pas d'hier. Selon M. Yeomans, il tourne encore autour des pouvoirs restreints des surveillants de la STCUM. Considérés comme de simples fonctionnaires, ils doivent faire appel aux policiers quand ils font face à des affaires — arrestations ou enquêtes — de nature criminelle.

D'un strict point de vue légal, les policiers affirment qu'il leur revient en exclu-

sivité d'arpenter les corridors du métro, puisqu'ils ont la responsabilité de maintenir l'ordre à la grandeur du territoire de la CUM.

De son côté, la STCUM s'oppose à l'unification des deux forces de l'ordre. « Tout ce que l'on veut, ce sont des pouvoirs accrus pour nos agents. Leur rôle est de servir la clientèle, pas de lutter contre la criminalité », a réitéré, hier, son porte-parole, Pierre G. Laporte.

Le plus ironique est que le grand patron du service de protection de la STCUM, Pierre-André Duchesneau, est le frère du directeur de la police, Jacques Duchesneau. Ni l'un ni l'autre n'a rappe-

lé *La Presse*, hier. Bon an mal an, les policiers de la CUM ouvrent pas moins de 2500 dossiers concernant des événements survenus dans le métro ou ailleurs sur les propriétés de la STCUM. Ils passent aussi plus de 20 000 heures à patrouiller les stations et les quais du vaste réseau de transport souterrain de la grande métropole.

« Ce dédoublement des tâches coûte cher en temps et en argent. Il s'agit de trouver une formule qui permette une meilleure coordination des opérations, une utilisation maximale de l'effectif et

VOIR MÉTRO EN A2

PAS QUESTION D'INTERDIRE LES BEIGNETS !



PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale

L'agent Taylor Robertson, du poste 12 de la police de la CUM, photographié l'hiver dernier au Tim Horton de Pierrefonds, pourra continuer de fréquenter l'endroit comme bon lui semble puisque les dirigeants du SPCUM n'ont pas l'intention d'imiter les autorités de la Vieille Capitale.

Moins puritaine que Québec, la CUM encourage plutôt ses policiers à fréquenter les fast-foods

MARTIN PELCHAT

Les élus de la Communauté urbaine de Montréal n'ont aucunement l'intention d'imiter la Ville de Québec et d'interdire aux policiers de fréquenter les restaurants Dunkin' Donuts. Au contraire, le vice-président de la Commission de la sécurité publique de la CUM, Peter Yeomans, encourage les patrouilleurs à y côtoyer les clients... dans l'esprit de la police de quartier.

« Que les policiers soient en contact avec les gens, c'est ce que nous souhai-

tons », lance M. Yeomans, sans cacher sa surprise devant l'initiative de la police de la Vieille Capitale, révélée par les médias pendant les Fêtes.

« Quand j'ai lu ça, je me suis dit : ils ne sont pas sérieux ! » avoue candidement le maire de Dorval, selon qui les élus de la CUM n'ont jamais caressé pareil projet, même au nom de l'objectif défendu par la Ville de Québec de changer l'embarrassante image de « mangeurs de beignes » des agents. Surtout que la police de la CUM s'engage dans le virage de la police de quartier avec en tête un rapprochement entre les agents et la population.

« Je les encourage à y arrêter, dit M. Yeomans. Même moi, je vais souvent chez Dunkin' Donuts. Ces restaurants, ainsi que les Tim Horton, les McDonald's et les Harvey's, sont fréquentés par Monsieur Tout-le-monde, par les jeunes et les personnes âgées. Ce sont des lieux de rencontres, des carrefours. C'est stratégique. »

« L'idée, c'est d'être parmi le monde et de comprendre leurs préoccupations. Et aussi la protection des employés, qui travaillent souvent toute la nuit. S'il y a du flânage, c'est autre chose. Mais pour nous,

VOIR BEIGNETS EN A2

Verdun va chasser les mannes avec des ... trappes

CAROLE THIBAudeau

Ce n'est pas parce qu'il gèle à pierre fendre que les édiiles oublient les petites misères de l'été. Au moment où d'aucuns pestent contre la rigueur de l'hiver, d'autres se préoccupent de minimiser le désagrément causé par les mannes sur la piste cyclable, fin mai et début juin.

Le conseil municipal de Verdun, en l'occurrence, vient d'approuver l'évaluation, au cours de l'été prochain, d'une « trappe à mannes », sorte de piège lumineux destiné à diminuer la concentration de mannes. Verdun se lance dans ce projet avec deux autres municipalités, LaSalle et Lachine.

Ce projet de gestion écologique des populations de mannes est évalué à 40 000 \$.

Les mannes, ou éphémères opères de leur nom scientifique, vivent près des rivières. Elles passent dans l'eau la partie larvaire de leur vie et elles s'y nourrissent de particules organiques. Quoi d'étonnant alors que l'abondance de mannes constitue un important indice de pollution de l'eau.

Une fois adulte, le mâle s'abrite sous les feuillages, tandis que la femelle retourne à l'eau après la fécondation, notamment pour y pondre ses oeufs. Adultes ou sous leur forme larvaire, les éphémères sont prisés par les poissons.

Les mannes ne piquent pas, mais forment une nuée près du sol, qui agace le marcheur, le jogger, le patineur ou le cycliste. Le pique-niqueur non plus n'apprécie pas de retrouver ces bestioles dans ses sandwichs.

Les trappes ont été mises au point par la firme GDG Environnement, de Cap-de-la-Made-

VOIR MANNES EN A2

Percée significative de deux Québécois dans l'étude du retard mental chez les enfants

KATIA GAGNON
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Deux chercheurs de Québec ont fait un pas de géant dans la compréhension d'une maladie peu connue, appelée syndrome du chromosome X fragile, qui constitue la deuxième cause de retard mental chez les enfants après le mongolisme.

Le syndrome du X fragile frappe un nourrisson sur 2000, davantage des garçons que des filles. Cette maladie peu étudiée se manifeste le plus souvent sous la forme d'un retard mental plus ou moins important, mais ses symptômes sont divers. Les enfants atteints peuvent par exemple souffrir d'hyperactivité, d'autisme, de troubles divers d'apprentissage.

Comme plusieurs maladies — l'hémophilie, le daltonisme — la maladie est transmise à l'enfant par la mère et on estime qu'une

femme sur 250 pourrait être porteuse du gène.

Le syndrome du X fragile a cette particularité de s'aggraver au fil des arbres généalogiques, ce qui fait qu'un enfant peut soudainement naître avec un retard mental dans une famille qui n'a jamais connu de précédents apparents.

Le gène responsable de la maladie a été découvert en 1991, mais, après sept ans de recherche, les docteurs François Rousseau et Édouard Khandjian, rattachés à l'hôpital Saint-François d'Assise, ont grandement précisé les causes de la maladie.

Ils ont découvert que la maladie est liée à une protéine, généralement sécrétée par le chromosome X, qui ne se retrouve pas dans l'organisme des malades. Cette protéine, appelée FMR-1, est vitale dans le fonctionnement des ribosomes, les « usines à protéines des cellules », qui

VOIR MENTAL EN A2

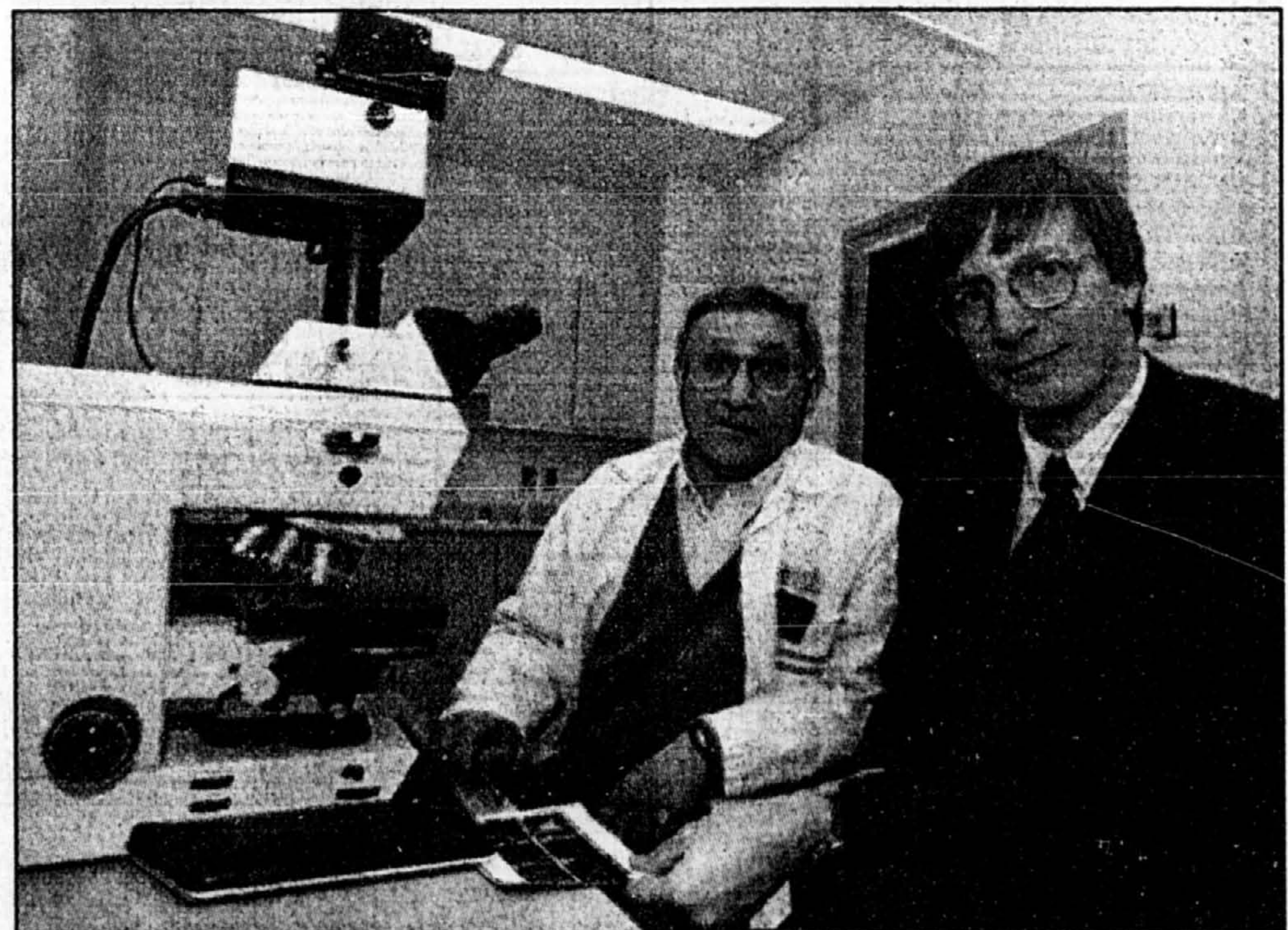
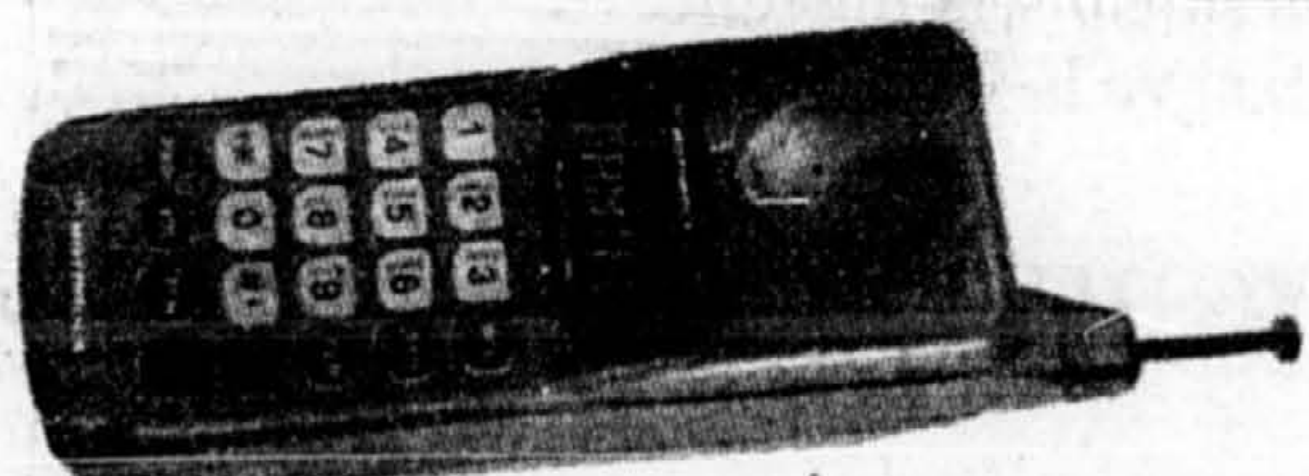


PHOTO PC

Les docteurs Édouard Khandjian et François Rousseau, photographés ici dans leur laboratoire de l'hôpital Saint-François-d'Assise, à Québec, dirigent l'équipe de chercheurs qui croit avoir découvert une cause majeure du retard mental chez les enfants.



On repart l'année à zéro!

0\$

Avec Les Heures Amigo^{MC} et Les Loisirs Amigo^{MC}, vous obtenez le Motorola 910 sans supplément!

Motorola 910

Tous les détails au 1 800 397-9989.

CANTEL
amigo

On a toujours besoin d'un Amigo!

Demain dans La Presse



Week-end sportif

Le parc linéaire du P'tit train du Nord

■ Traversant les coquets villages des Laurentides, de Saint-Jérôme à Sainte-Agathe-Sud, le parc linéaire du P'tit train du Nord offre des sentiers superbement aménagés, assez larges pour permettre à la fois le pas classique et le pas de patin. Cette année, on y trouve même une nouvelle boucle parcourant les montagnes entre Prévost et Piedmont, des sorties de ski de fond à la pleine lune ainsi que des cours d'initiation et de perfectionnement. Découvrez ce parc, demain, en compagnie de notre collaborateur Yves Séguin, sous la rubrique Oxygène du cahier Week-end sportif.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h 00 ;
- à Ville des Laurentides : Organisée par le Club optimiste Saint-Lin-des-Laurentides, à l'hôtel de ville, 250, 12^e avenue, de 14 h 30 à 20 h 30 ;
- à Saint-Hyacinthe, collecte du maire parrainée par les Chevaliers de Colomb, au manège militaire, 2155 rue Laframboise, de 10 h 30 à 20 h 30.

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Êtes-vous d'accord avec Louise Cousineau pour dire que le Bye Bye 95 volait trop bas et manquait carrément de punch par moments?

Êtes-vous prêt à faire des sacrifices en 1996 pour que l'État puisse réduire ses dépenses? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 23% Non: 77%



La Presse

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 1 10 16 24 39 48 (30)
E-X-T-R-A 9 9 4 2 3 9

La quotidienne

à trois chiffres

987

Tirage d'hier

à quatre chiffres

7905

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-6931
Grandes annonces	285-6992	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR

01-4

JEUDI 4 JANVIER 1996

La GRC enquêtera sur les allégations de corruption entourant la vente d'avions Dash-8 aux Bahamas

Presse Canadienne OTTAWA

■ La GRC examinera des allégations de corruption dans la vente aux Bahamas d'avions fabriqués au Canada pour déterminer si des lois canadiennes ont été enfreintes.

« Nous sommes en train d'examiner toute l'affaire pour voir s'il y a quelque chose qui relève de la juridiction criminelle canadienne », a déclaré hier un porte-parole de la GRC, Stu Gilmore.

Une commission royale aux Bahamas avait émis l'année dernière un rapport sur la corruption gouvernementale. On y avait ap-

pris que la firme torontoise de Havilland avait soudoyé deux ministres des Bahamas dans la vente d'appareils Dash-8 à la compagnie aérienne d'État de ce pays, en 1992.

De Havilland et son ancienne compagnie mère, la société Boeing de Seattle, ont toutes deux nié avoir fait quoi que ce soit de mal et promis de coopérer entièrement avec les enquêteurs.

Dans un communiqué, la GRC a soutenu avoir aidé la commission royale en dépêchant un de ses principaux enquêteurs à Nassau.

La GRC a également retrouvé des témoins et effectué diverses enquêtes dans la région de Toronto.

« À la suite de nos démarches, il est devenu évident qu'il existait des preuves raisonnables permettant de croire qu'une infraction avait été commise, à savoir que quelqu'un avait offert ou payé des commissions à certaines gens aux Bahamas », dit le communiqué de la GRC.

« Actuellement, la GRC étudie le rapport de la commission d'enquête des Bahamas relative à la juridiction criminelle canadienne. »

Vers la fin du mois de décembre, la GRC avait refusé de commenter la situation.

Diana va divorcer

■ La princesse Diana est d'accord pour divorcer du prince Charles et elle devrait rencontrer ses avocats la semaine prochaine pour fixer les conditions de la procédure, affirme aujourd'hui le Daily Express.

Un autre quotidien britannique, le Daily Mirror, avait rapporté lundi que Lady Di était prête au divorce. Buckingham Palace avait démenti l'information. Les procédures du divorce devraient commencer pour de bon après la réunion de Diana (et de ses avocats), a-t-il déclaré « une source proche » de la princesse au Daily

Express. La reine Elizabeth d'Angleterre avait écrit le mois dernier à Charles et Diana pour leur conseiller d'officialiser leur séparation au plus vite. L'héritier de la couronne a donné son accord mais la princesse de Galles n'a toujours pas répondu officiellement.

Les époux vivent séparés depuis décembre 1992.

Lady Di, 34 ans, se repose actuellement à Barbade, tandis que Charles, 47 ans, passe des vacances avec leurs deux fils, Harry et William, dans la station de ski de Klosters, en Suisse.



Réduction des tarifs de 40 pour cent chez Canadien International

Presse Canadienne CALGARY

■ Les Lignes aériennes Canadien International offrent une autre ronde de rabais dans le but d'augmenter le nombre de passagers durant le ralentissement de la période d'après-Noël.

Le transporteur, dont le siège social se trouve à Calgary, a indiqué que les nouveaux tarifs, qui entrent en vigueur aujourd'hui, seront réduits de 40% en moyenne par rapport à ceux normalement appliqués en catégorie excursion en Amérique du Nord et seront jusqu'à 83% inférieurs à ceux qui prévalent dans la classe économique.

Les rabais s'appliquent aux destinations canadiennes, améri-

caines et étrangères.

« Canadien a décidé de couper ses tarifs pour encourager les gens à voyager en hiver, une saison traditionnellement calme, a expliqué Gregg Saretsky, le vice-président au marketing pour les passagers. Nous n'avons pas offert des tarifs aussi attrayants vers autant de destinations depuis des années. »

Les billets sont en vente jusqu'au 12 janvier et sont utilisables jusqu'au 31 mai.

Sandie Dexter, porte-parole d'Air Canada, a pour sa part indiqué que la compagnie aérienne étudierait la stratégie de Canadien et verrait comment elle doit y répondre.

Air Canada est censée annoncer ses projets aujourd'hui.

Suite de la Une

MÉTRO

Les agents de métro intégrés à la police

peut-être même des économies », souligne M. Yeomans, maire de Dorval.

Cela, sans compter la panoplie de fonctions administratives que doivent assumer à la fois la police de la CUM et la STCUM, telles la formation, l'embauche, le secrétariat, l'analyse et l'archivage des rapports, l'entreposage

des biens saisis, l'approvisionnement des équipements, etc.

De ce fait, les policiers croient que les usagers du transport en commun seraient gagnants si toutes les opérations de surveillance du réseau étaient confiées à un seul organisme. Et plus spécialement à un corps de police, comme c'est le cas, entre autres, à New York, à Toronto et à Philadelphie.

Selon le SPCUM, l'intégration des 137 surveillants du métro ne serait pas compliquée, puisque la plupart d'entre eux ont une fon-

ction de base. Ceux qui répondent à toutes les normes de la Loi de police et du SPCUM pourraient éventuellement poser leur candidature à des postes de patrouilleur.

Cette nouvelle fonction pourrait également servir de tremplin aux policiers temporaires — en général, il s'agit de finissants en techniques policières — que la CUM engage depuis quelques années pour remplacer des policiers en vacances.

Dans le cadre de l'importante réorganisation qui donnera nais-

sance cette année à la police de quartier, les anciens agents de la STCUM seraient regroupés au sein d'une unité appelée à devenir le 50^e mini-poste de police de la CUM. Ce dernier serait, bien sûr, aménagé dans le métro.

Dans le cas où la fusion serait acceptée, le SPCUM insiste également pour obtenir les sommes nécessaires pour assumer ces nouveaux services. Le budget pour l'année 1996 du service de surveillance de la STCUM est de 11 millions. □

BEIGNETS

Pas question d'interdire les beignets

ce n'est pas un beignet qui va créer une image. C'est le travail.

La décision de la Ville de Québec d'interdire à ses policiers les beignets des Dunkin' Donuts ou de leurs concurrents apparaît comme un précédent, du moins au Québec. Le vice-président de la Fédération des policiers municipaux, Gaëtan Nadeau, policier à Laval, ne s'attend d'ailleurs pas à ce qu'elle soit imitée.

« Jamais de la vie ! lance le syndicaliste. C'est contestable au possible une interdiction comme ça. S'ils nous demandaient ça

ici, on irait en cour. Faudrait qu'ils nous interdisent tous les restaurants, et ça va à l'encontre des droits. »

« C'est bien le type de réaction à laquelle on peut s'attendre d'un village ! » tonne encore M. Nadon.

« C'est tellement ridicule ! Quand tu y penses deux secondes : si les policiers sont affublés du surnom de 'mangeurs de beignets', c'est parce que ce sont les seuls endroits ouverts nuit et jour. Et puis ce sont des endroits bien tenus... qui payent des taxes à la Ville. »

La chaîne Dunkin' Donuts a adopté une attitude discrète dans cette affaire. Lyne Mongrain, gérante du marketing pour la chaîne au Québec, explique que qu'on n'envisage aucune

poursuite contre la Ville de Québec, même si une vingtaine de restaurants de la région de la Vieille Capitale pourraient perdre de précieux clients à cause de cette décision « regrettable ».

Comme M. Nadon, Mme Mongrain explique la popularité de ces restaurants auprès des policiers par le fait qu'ils sont pour la plupart — les trois quarts en fait — ouverts toute la nuit. Mais la palme des gobeurs de beignets pourrait tout aussi bien échoir aux ambulanciers, chauffeurs de taxis et camionneurs qui les fréquentent pour les mêmes raisons.

Une autre rumeur populaire veut que les Dunkin' Donuts profitent d'une protection exceptionnelle grâce à leurs clients policiers.

Mais selon Mme Mongrain, s'il est vrai que « chez Dunkin' », il n'y a pas vraiment de criminalité », c'est probablement parce que les restaurants de type fast-food en général sont peu attrayants pour les voleurs, qui ne trouveraient pas souvent de fortune dans les caisses enregistrees. « Ce n'est pas comme une bijouterie. »

Enfin, Dunkin' Donuts ne prépare aucun « spécial » dans ses restaurants de Québec pour retenir les « mangeurs de beignets » qui font tellement honte à l'administration municipale. Pas question de les inciter à la désobéissance.

« Mais il y a des promotions qui s'en viennent dont ils pourraient profiter comme tous nos clients », échappe Mme Mongrain. □

MANNES

Verdun va chasser les mannes avec des... trappes

leine, engagée par les conseils municipaux pour favoriser une meilleure cohabitation des mannes et des humains. « Il n'est pas question de traiter les berges

avec un insecticide, affirme M. Louis Daigle, coordonnateur à la direction générale de Verdun. Cela avait été fait pour l'Expo 67 et on trouve encore des traces de cette intervention chimique dans l'eau du fleuve. On pense davantage en termes de cohabitation, maintenant. »

La firme GDG Environnement avait déjà une expérience

des « trappes à taons ». Elle a adapté le concept aux éphémères : les taons et les « frappe-à-bord » sont attirés par des stimuli visuels et olfactifs alors que les mannes n'ont besoin que d'un stimulus visuel.

La trappe à mannes consiste en une douce lumière qui attire les insectes. Un faible courant d'air suffit ensuite à aspirer les

petits corps ailés et à les faire aboutir dans une cage. Il est possible qu'on recycle les insectes morts sous forme d'engrais.

Le projet accepté par Verdun consiste à poser 12 pièges, soient quatre dans chaque ville participante. Verdun les placera dans l'Île-des-Soeurs, dans le parc Vancouver Ouest, où la concentration de mannes est la plus importante. □

MENTAL

Percée significative de deux Québécois dans l'étude du retard mental chez les enfants

créent les matériaux dont la cellule a besoin pour survivre.

« Cette absence de la protéine perturbe le fonctionnement des usines et affecte les neurones (les cellules du cerveau), explique le Dr Rousseau. On n'avait jamais pensé à aller chercher de

ce côté avant puisqu'on croyait que ces usines à protéines étaient tellement fondamentales que la personne ne pouvait vivre sans ça. »

La trouvaille des chercheurs pourrait mener, d'ici quelques années, à un traitement pour les malades atteints du syndrome du X fragile. Mais n'allons pas trop vite, s'empresse de tempérer le Dr Rousseau.

« Après une telle découverte, il y a deux écoles, les gens qui promettent la lune et ceux qui

sont un peu plus réalistes, dit-il. Ça suggère des pistes de thérapies à exploiter, mais c'est loin d'être évident. On n'aura rien à offrir avant au moins cinq ou dix ans. »

Les recherches sont d'autant plus compliquées, expliquent les chercheurs, que le syndrome du X fragile, même s'il détruit la vie de plusieurs personnes, n'est pas un sujet très à la mode dans le monde médical.

« C'était très populaire dans les années 70. Aujourd'hui, tout le monde se lance dans le génie

génétique », soupire le Dr Khandjian.

À preuve, les chercheurs québécois se savaient sur la bonne piste depuis au moins un an et demi, mais n'ont pas pu terminer leurs recherches plus vite faute de fonds.

Ils ont tout de même réussi à coiffer au poteau au moins deux équipes américaines qui se penchaient sur le même sujet, dont un laboratoire dix fois plus gros et financé à coups de millions par la fondation Howard Hughes. □

Tout a une fin. Même la Knut.

Bientôt, c'est-à-dire dans quatre jours, les rabais jusqu'à 40 %, les boissons et les mets suédois, la musique de Knut et les surprises du vieux Knut ne seront qu'un heureux souvenir. Ainsi va la vie.

La Knut se termine bientôt.



La fête prend fin le 7 janvier.

*Sur un choix de meubles et d'accessoires. Jusqu'à épuisement de la marchandise.

Pentes de luge dangereuses au mont Royal

CAROLE THIBAudeau

■ Le retour au travail des cols bleus n'empêche pas les pentes de toboggan du parc du Mont-Royal de se transformer en véritable danger public, sous le double impact des conditions climatiques et d'une fréquentation plus importante que par les années passées.

Les cols bleus de Montréal, qui font la grève des heures supplémentaires, n'avaient pas refait les surfaces des pentes et des patinoires depuis le vendredi 22 décembre.

De retour au travail hier, ils devaient maintenant assurer une présence sept jours sur sept. « Des horaires de rotation seront mis en place à cette fin », assure M. Jean-Jacques Lincourt, surintendant à l'horticulture et l'entretien des parcs pour la Ville de Montréal.

Hier encore cependant, des jeunes dévalaient inlassablement les pentes devant le lac aux Castors, au mépris du danger et des banderoles jaunes qui interdisaient l'accès.

Un nombre inhabituel d'accidents de traîneaux a eu lieu mardi, 2 janvier. Ce jour-là, l'hôpital Sainte-Justine a accueilli trois enfants victimes de blessures à la mâchoire ou au bras, faites lors de descentes de luge, pas nécessairement à Montréal toutefois.

Par ailleurs, le *News Watch* de CBC relatait, mardi soir, deux accidents survenus à peu près au même moment, vers 14 h 45. La première victime est une jeune dame, et la seconde un enfant de quatre ans.

La dame, blessée à la colonne vertébrale et apparemment incapable de bouger, a été emmenée à l'hôpital par l'ambulance d'Urgences Santé.

Le garçonnet, pour sa part, s'en est tiré sans dommages graves, bien que deux adultes aient été brutalement catapultés sur lui. Après examen, les ambulanciers l'ont jugé suffisamment bien portant pour le laisser retourner à la maison.

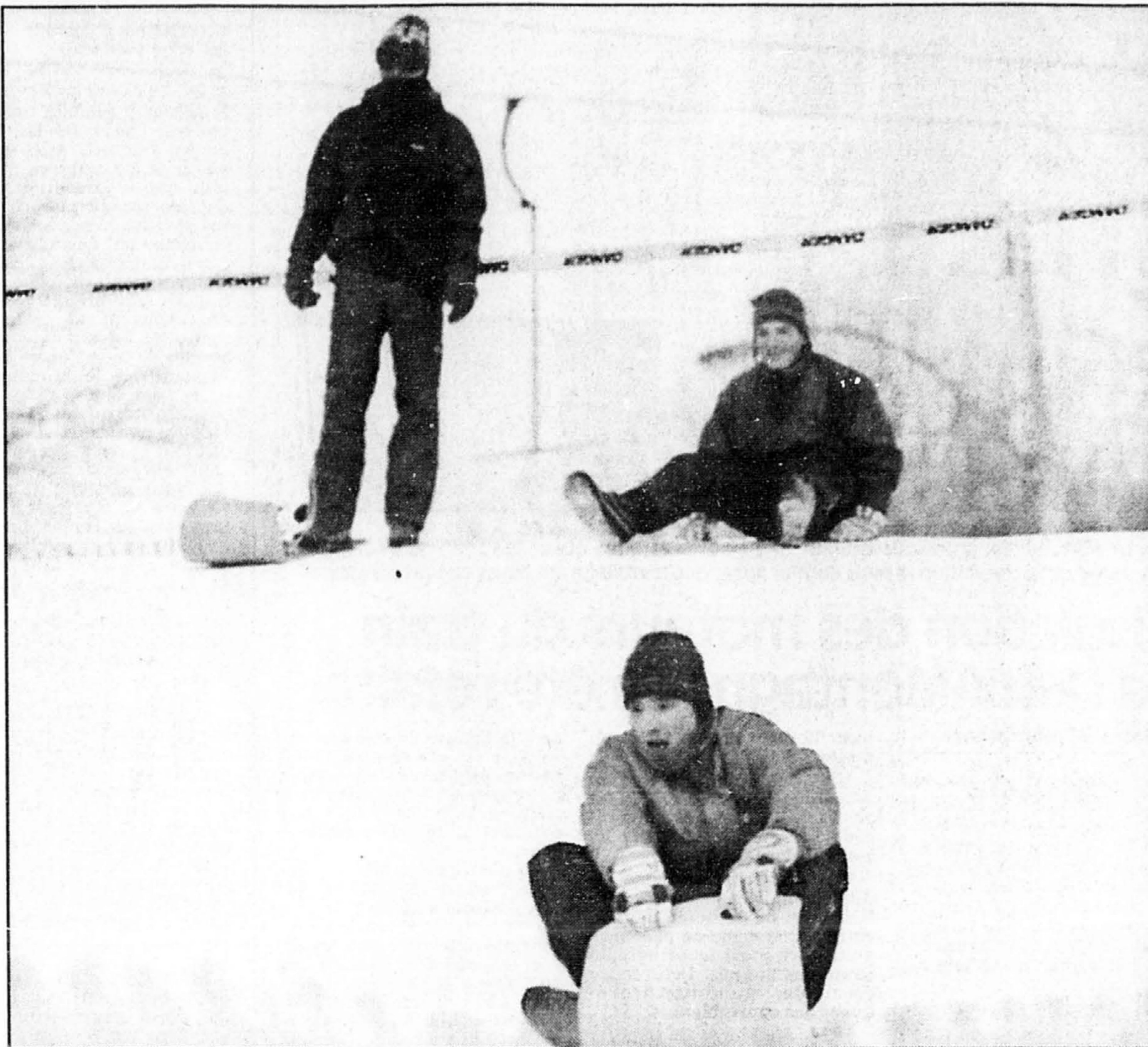
La dame comme le jeune garçon étaient tombés dans un énorme trou, au bas de la pente qui jouxte le lac aux Castors.

Pour protéger les blessés et couvrir les manœuvres des ambulanciers, des policiers à cheval, arrivés sur les lieux par hasard, ont formé un barrage en haut de la pente.

L'un d'entre eux, l'agent Rénald Corbeil, rapporte que la neige était devenue dure et glissante, et que la dame était bien peu protégée, car elle glissait sur une mince feuille de plastique.

De son côté, une employée du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, Mme Anne Charbonneau, donne toujours pour conseil aux débutants d'éviter cette pente, car il y a souvent de la glace en bas. « Il faut être un habitué de la luge pour en faire à cet endroit. Il faut un bon traîneau bien solide et de bons vêtements. »

Les cols bleus se sont employés hier à remplir les trous responsables des acci-



Les enfants glissaient encore hier sur la pente du lac aux Castors, malgré les conditions dangereuses.

PHOTOS CHRISTIAN GUAY, La Presse

dents, au bas de la pente. Mais ils n'avaient toujours pas touché, en fin d'après-midi, à d'autres trous tout aussi énormes qui jalonnent la piste, se contentant d'interdire l'endroit avec du ruban jaune.

Mais cette dernière mesure ne réussit pas à dissuader les enfants d'utiliser la pente.

« On va dire aux employés d'intensifier la vigilance, et d'intervenir s'il y a des comportements dangereux ou des conditions hasardeuses, affirme M. Lincourt. Par ailleurs, il va falloir repenser l'aménagement des pentes pour le rendre plus sécuritaire. C'est un problème difficile, car on ne peut tout de même

pas interdire l'accès au parc. »

M. Lincourt affirme que depuis deux ans, les pentes du mont Royal sont de plus en plus fréquentées, ce qui augmente les besoins au chapitre de l'entretien. « Probablement que les gens vont moins à l'extérieur et utilisent plus les lieux de la ville. »

Un citoyen de Montréal, M. Jean-Roch Grenetier, a par ailleurs dénoncé la mauvaise foi de certains employés municipaux. Une semaine avant l'accident du 2 janvier, il avait aidé un garçon à retrouver son souffle après un arrêt brusque dans un trou.

Il s'est empressé d'informer de cette situation deux employés justement oc-

cupés à détruire un tremplin de neige fabriqué par les jeunes. « Ils m'ont répondu de téléphoner à leur chef », relate M. Grenetier. Ce citoyen estime que le tremplin n'était pas dangereux mais que le trou, lui, l'était et aurait pu être bouché en quelques minutes.

Lorsqu'il a visionné le reportage de mardi soir, M. Grenetier est sorti de ses gonds. « Comment peut-on manquer à ce point d'initiative et de bon sens ? Ce n'est pas l'équipement qui manque, c'est une bonne gestion. Je vais souvent à cet endroit et je vois des véhicules formidables. Ils auraient pu boucher le trou au bout de la piste pour prévenir des accidents. »

L'incendie meurtrier de Laval était accidentel

PAUL ROY

■ L'incendie qui a tué les cinq membres d'une même famille, mardi matin, à Laval, était d'origine accidentelle.

Selon les enquêteurs, dont une chimiste spécialisée en scènes d'incendies, il pourrait être attribuable « à des articles de fumeur, à une défectuosité électrique ou à un acte accidentel posé par un enfant dans la salle de jeu, au sous-sol ».

Dans un communiqué émis hier, le département de prévention des incendies de Laval écarte l'hypothèse d'un acte criminel.

Le communiqué réfute également une affirmation selon laquelle les secours auraient tardé avant d'atteindre la maison en flammes située au 5070, boulevard Samson, dans le quartier

Chomedey. Une femme, notamment, affirmait mardi que les pompiers étaient arrivés plusieurs minutes après qu'elle eut téléphoné.

« Les pompiers et les policiers sont arrivés sur les lieux deux minutes après la réception de l'appel au centre 9-1-1 de Laval, précise-t-on au département de prévention des incendies. Mais la chaleur intense les a empêchés de porter secours aux victimes. »

Rappelons que Jean Manoukian, 52 ans, sa femme Rita Trochagirian, 29 ans, et leurs trois fils, Kevork, 7 ans, et les jumeaux Vicken et Paul, 5 ans, ont péri dans cet incendie, le plus meurtrier de l'histoire de Laval.

M. Manoukian, un Arménien originaire du Liban, avait émigré en 1976. Mécanicien dans son pays d'origine, ici, il était chauffeur de taxi. Sa femme,

également libanaise, était arrivée il y a moins de dix ans.

Les corps des deux époux et des jumeaux ont été découverts dans la chambre à coucher principale, à l'étage. Celui de l'autre garçon gisait dans la salle de bains attenante à la salle de jeu, au sous-sol. Cette pièce était équipée d'un foyer. C'est au sous-sol que l'incendie s'est déclaré, une fumée très dense envahissant rapidement les deux étages supérieurs.

Selon le sergent Réjean Simard, du Service de police de Laval, plusieurs appels ont été reçus au 9-1-1 dans les minutes qui ont suivi le début de l'incendie. Le premier est venu d'un voisin et ami, Johnny Polosajian, qui rentrait chez lui et qui a aperçu Mme Trochagirian et un de ses fils criant à l'aide, d'une fenêtre du deuxième.

Son appel, effectué à l'aide d'un téléphone cellulaire, a été reçu et enregistré à Montréal à 9 h 13,55. Pourquoi à Montréal plutôt qu'à Laval ? Parce qu'il provenait d'une zone de chevauchement des ondes cellulaires.

Quoi qu'il en soit, le 9-1-1 de Laval était informé dès 9 h 14,41. Une première voiture de police était avisée dans les secondes qui ont suivi et, à 9 h 15, les effectifs de trois casernes étaient en route vers le lieu du sinistre.

La voiture de police est arrivée à 9 h 16, mais les policiers ont été incapables de prêter secours aux occupants. À 9 h 17, soit trois minutes après la réception de l'appel au 9-1-1 de Montréal, les pompiers se sont déployés pour tenter de pénétrer dans la résidence, mais l'intensité de la chaleur a rendu toute tentative de sauvetage impossible.



VIOLENT INCENDIE

■ Un incendie ayant nécessité deux alertes a grandement endommagé hier un immeuble résidentiel de deux étages situé au 318, rue Sainte-Marguerite, à Montréal. Le sinistre, qui a pris naissance vers 20 h 40 dans un hangar situé à l'arrière de l'immeuble, a été maîtrisé en moins de 45 minutes par les pompiers qui tentaient toujours d'en identifier l'origine exacte en fin de soirée. Personne n'a été blessé.

LE CAPORAL LORTIE LIBÉRÉ ?

■ L'ex-caporal Denis Lortie se rapproche de plus en plus d'une liberté complète, selon le réseau TVA. L'auteur de la tuerie de l'Assemblée nationale, en mai 1984, vient de se voir accordé une libération conditionnelle qui l'obligera à se rapporter les fins de semaine. Denis Lortie séjourne à Hull dans une maison de transition de la rue Berry depuis un an. L'ex-caporal a purgé une peine de dix ans de prison pour la tuerie de l'Assemblée nationale, qui avait fait trois morts et neuf blessés en mai 1984. Dans sa décision rendue à la fin décembre, et dont TVA a obtenu copie, la Commission des libérations conditionnelles permet à Lortie d'être libre cinq jours complets par semaine et ce, à compter de samedi prochain. Denis Lortie pourra donc vivre chez lui et s'occuper de son nouveau commerce: un dépanneur de Gatineau dont il a fait l'acquisition avec sa nouvelle conjointe.

AIDE AUX TRAVAILLEURS LICENCIÉS

■ Le ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, a indiqué hier que 963 travailleurs québécois ayant perdu leur emploi à la suite de licenciements collectifs survenus au sein de 48 entreprises pourraient être admissibles à un soutien de revenu mensuel dans le cadre du Programme d'adaptation pour les travailleurs âgés (PATA). Ce programme vise à assurer un revenu aux travailleurs de 55 à 64 ans, victimes d'une mise à pied ou d'un licenciement et qui, selon toute probabilité, ne pourront pas se trouver un autre emploi. La valeur totale des prestations annoncées hier pourrait s'élever à près de 31 millions de dollars, le gouvernement fédéral et celui du Québec assumant respectivement 70 pour cent et 30 pour cent de ces coûts.

DRAME DE L'OTS

■ Les permis d'inhumer des seize adeptes ou proches de la secte du Temple solaire retrouvés morts fin décembre dans le massif du Vercors (sud-est) ont été délivrés par les autorités judiciaires de Grenoble (Alpes françaises), a-t-on appris de sources sûres hier. Les examens et prélèvements nécessaires ont été exécutés et les corps des seize personnes proches de l'Ordre du Temple solaire (OTS) vont être rendus aux familles, a-t-on précisé de mêmes sources. Les corps carbonisés de huit Suisses et huit Français ou bénéficiant de la double nationalité, parmi lesquels trois enfants en bas âge, avaient été découverts le 23 décembre dans une zone boisée du plateau du Vercors, sur la commune de Saint-Pierre-de-Chérennes (sud-est). L'identification formelle des corps était encore en cours hier, mais les données recueillies permettaient de penser qu'il s'agissait bien de ceux des personnes portées disparues.

S O L D E

S E M I - A N N U E L 20% - 70%

DE RABAIS SUR NOS COLLECTIONS AUTOMNE/HIVER POUR HOMMES

MARCHANDISES SÉLECTIONNÉES: Sportswear • Manteaux • Accessoires • Complots • Designers

AILES

LES AILES DE LA MODE

Chauffeur de taxi, une espèce menacée ?

YVON LABERGE

Le Syndicat des métallos craint que la Ligue de taxi ne planifie la disparition de la moitié des 10 000 chauffeurs de taxi de l'île de Montréal.

Selon le directeur adjoint des Métallos, M. André Tremblay, les propriétaires-artisans cherchent à imposer la règle du « un chauffeur pour une voiture ».

Ce faisant, a-t-il déclaré hier en conférence de presse, la Ligue de taxi veut mettre au chômage 4600 des 9100 titulaires de permis de travail (pocket number) de l'île de Montréal.

Il y a actuellement à Montréal 9100 détenteurs de permis de travail pour 4500 voitures dont 3500 appartiennent à des propriétaires-artisans. Donc, a précisé M. Tremblay, il ne reste plus que 1000 taxis pour les 5600 chauffeurs-locataires.

« Pour la Ligue de taxi, il y a 4600 chauffeurs de trop. Or, nous, on se demande plutôt combien il en coûtera aux 1000 chauffeurs pour louer les 1000 voitures de location si les propriétaires mettent leur menace à exécution ? Peut-être 600 \$, 700 \$ ou 800 \$ par semaine ? On ne le sait pas mais ce qu'on sait, c'est que c'est encore le chauffeur-locataire qui va payer ! »

En conséquence, pour défendre les chauffeurs-locataires sans voix, le Syndicat des métallos prie le gouvernement de les laisser se regrouper pour qu'ils aient enfin le pouvoir de revendiquer leurs droits.

« Les propriétaires ont droit au chapitre mais pas les chauffeurs. Ce sont eux qui paient sur toute la ligne comme ce sont eux qui connaissent à fond les besoins de l'industrie du taxi. Or, a dit M. Tremblay, jamais on ne les consulte et si d'ailleurs ils s'avisaient de revendiquer leurs droits, on leur répond qu'on ne les entendra pas parce qu'ils ne sont pas regroupés. La belle affaire ! »

Selon le Syndicat des métallos, lors de leur assemblée générale, en novembre dernier, les propriétaires-artisans ont mandaté leurs dirigeants — la Ligue de taxi — pour qu'ils mettent en pratique la politique du « un chauffeur pour une voiture ».

Hier, nous avons tenté de joindre les dirigeants de la Ligue de taxi de Montréal. Malheureusement, ils n'ont pas répondu aux appels de La Presse.

La criminalité en baisse au pays

Agence France-Presse

OTTAWA

La criminalité a baissé en 1995 dans la plupart des grandes villes canadiennes par rapport à 1994, révèlent des statistiques officielles.

À Toronto (Ontario), la plus importante métropole canadienne avec plus de 3 millions d'habitants, 74 meurtres ont été recensés en 1995, contre 85 en 1994. À Montréal (2,5 millions d'habitants), le nombre de meurtres est passé de 75 en 1994 à 60 en 1995 et à Vancouver (Colombie-Britannique) de 48 en 1994 à 30 en 1995.



PHOTO PC

C'est une erreur due à un sous-traitant de Bombardier qui a affecté le train de Deux-Montagnes, retiré de la circulation le mois dernier après que le froid lui eut causé des problèmes.

L'isolation des moteurs du train de Deux-Montagnes a été refaite

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les employés de l'usine GE Transportation Systems, d'Éric en Pennsylvanie, ont été mobilisés 24 heures sur 24 pendant toute la période des Fêtes afin d'apporter des modifications aux moteurs de traction des voitures de train de la ligne Montréal-Deux-Montagnes qui doit être remise en service dès lundi prochain.

Selon Mme Anne Gagnon, porte-parole du Groupe matériel de transport chez Bombardier, les 116 moteurs des voitures de traction ont été démontés et on leur a appliqué une nouvelle couche isolante qui devrait leur permettre de

tenir le coup durant la saison hivernale.

Elle a expliqué que lors du démontage des moteurs, la société GE s'est aperçue d'une erreur de procédure dans la façon d'isoler les moteurs.

Or la STCUM avait déjà indiqué avant les Fêtes que l'infiltration de la neige dans le coffre du système de puissance auxiliaire était la principale cause des pannes. Cette neige créait de l'humidité provoquant des courts-circuits.

Hier, M. Pierre G. Laporte signalait qu'il s'agit d'un problème embarrassant pour des véhicules neufs conçus pour fonctionner en toute saison et pour une durée de 40 à 50 ans.

La STCUM, en collaboration

avec la Société de transport de Laval, a été placée dans l'obligation de prévoir un service provisoire d'autobus relié au métro pour la durée de l'arrêt de service du train de banlieue.

Ce n'est qu'une fois la reprise du service assurée que les discussions concernant les compensations financières seront entreprises entre les divers intervenants. Le président du Groupe matériel de transport chez Bombardier, M. Jean-Yves Leblanc, avait reconnu le 19 décembre que sa compagnie était responsable du contrat et du sous-contrat à GE Transportation Systems, mais que cette dernière devrait assumer les coûts reliés aux défauts d'isolation.

Les Canadiens partagés sur la santé

Tandis que les divers gouvernements, soucieux de limiter leurs dépenses, pensent de plus en plus à réduire les budgets des soins de santé, les Canadiens font face à la possibilité d'une diminution des services. La création d'un système de soins de santé à deux vitesses est l'une des solutions proposées pour mettre fin à cette tendance. Le gouvernement canadien subventionnerait le service de base, accessible à tous les Canadiens, et offrirait à ceux qui le souhaitent la possibilité de payer pour obtenir les services additionnels qu'ils désirent.

Un récent sondage Gallup révèle que l'avis des Canadiens à ce sujet est plutôt partagé. Quarante-neuf pour cent (49 %) sont soit fortement d'accord (18 %), soit plutôt d'accord (31 %) avec l'idée d'un système de santé à deux vitesses, tandis que 46 % sont plutôt en désaccord (15 %) ou fortement en désaccord (31 %). Les opposants à un service de soins de santé à deux niveaux sont ceux qui expriment le plus catégoriquement leur opinion : 31 % sont fortement en désaccord avec l'idée, tandis que 18 % sont fortement d'accord avec un tel système.

Les Ontariens se sont montrés les Canadiens les plus en faveur d'un système de santé à deux vitesses — 51 % étant fortement ou plutôt d'accord. Ils sont suivis des Québécois (49 %), des résidents des Prairies (47 %), des Maritimes (46 %) et de la Colombie-Britannique (43 %).

Un noyau d'environ 30 % des répondants est fortement en désaccord avec un système de soins de santé à deux vitesses, peu importent les

Sondage Gallup

caractéristiques de l'analyse démographique. Cependant, des différences surgissent à l'autre bout du spectre (les répondants qui sont fortement d'accord avec le projet).

Les Canadiens les plus jeunes, les plus instruits et les plus riches sont ceux qui sont le plus en faveur d'un système de soins de santé à deux vitesses. Environ un Canadien sur cinq entre 30 et 49 ans est fortement d'accord avec un tel système, comparativement à seulement 12 % des répondants de 65 ans et plus.

Le projet obtient l'assentiment de 12 % des Canadiens ayant fait des études primaires, de 17 % de ceux qui ont fait des études secondaires, de 16 % de ceux qui ont fréquenté le collège et de 22 % des Canadiens ayant fait des études universitaires.

Moins de 20 % des Canadiens gagnant moins de 50 000 \$ par année sont fortement d'accord avec le système à deux vitesses, comparativement à 22 % de ceux qui gagnent de 50 000 \$ à 69 999 \$ et 27 % des répondants dont le salaire annuel est de 70 000 \$ et plus.

Les résultats de ce sondage se fondent sur 1002 entrevues téléphoniques réalisées avec des adultes de 18 ans et plus entre le 6 et le 11 décembre. Un échantillon de cette taille est précis avec une marge d'erreur de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Les gagne-petit ont déjà fait leur part, il faut piger ailleurs, estime la CEQ

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Dans la lutte contre le déficit, le prochain premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, devra mettre à contribution les mieux nantis et les entreprises, compte tenu que les travailleurs syndiqués du secteur public, les assistés sociaux, les pauvres et les chômeurs ont déjà fait leur part.

« Il faut espérer que M. Bouchard rompe avec cette stratégie fragmentaire utilisée par ses prédécesseurs et par le fédéral et mette de l'avant une stratégie sociale de lutte contre le déficit incluant tous les groupes au sein de la société », a fait valoir la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, hier, en conférence de presse.

« Nous pensons que ce sont toujours les mêmes qui ont fait leur part, les travailleurs syndiqués du secteur public, les personnes assistées sociales, les pauvres, les chômeurs, mais qu'il n'y a eu aucune mesure véritable pour amener les mieux nantis et les entreprises à contribuer à la lutte au déficit », a soutenu Mme Pagé.

Au nom de ses 125 000 membres, elle a dit souhaiter que le nouveau leader gouvernemental s'intéresse non seulement aux dépenses publiques mais également aux revenus.

A cet effet, la syndicaliste a rappelé que l'agence gouvernementale québécoise, le Centre de perception fiscale, créée en juin 1995, a établi à 2,2 milliards le montant des créances en souffrance au gouvernement du Québec, soit la moitié de son déficit annuel.

Mme Pagé a en outre repris quelques constats faits par le vérificateur général du Québec qui, dans son dernier rapport, a reproché au gouvernement du Québec sa négligence à prendre les mesures appropriées pour contrer l'évasion fiscale.

« Les revenus d'entreprise, de profession, de loyers et autres revenus d'un travail autonome sont devenus de véritables passoires, au détriment des salariés dont les impôts sont prélevés à la source », a dit Mme Pagé.

En ce qui a trait à la taxe de vente, les vérifications menées auprès de 3 pour cent des 411 000 mandataires ont rapporté près de 200 millions, a-t-elle signalé.

En matière d'éducation, Mme Pagé souhaite que ce secteur devienne une priorité du gouvernement et que cesse les compressions qui y ont été faites au cours des dix dernières années.

Mme Pagé invite M. Bouchard à miser sur l'intérêt remarquable constaté aux consultations menées en vue de la tenue des états généraux ou quelque 2000 mémoires ont été produits.

« Il faut profiter de cet intérêt pour bâtir un nouveau consensus », a dit la présidente de la CEQ.

Même si elle n'a pas voulu se prononcer sur l'opportunité de garder le ministre Jean Garon à la direction du ministère de l'Éducation, Mme Pagé a profité de l'occasion pour dénoncer une nouvelle fois « les économes du ministre », une formule jugée « totalement inacceptable » et « porteuse de discrimination » parce qu'elle fait « appel au bénévolat des parents pour un service qui est en principe gratuit en plus d'exiger de la part des enseignants un travail considérable pour une rémunération moindre que celle qui est accordée à leurs collègues de l'ensemble du Québec ».

Enfin, tout au long de 1996, la CEQ entend s'associer aux autres organisations syndicales, populaires et communautaires afin de combattre les réformes tant d'Ottawa que de Québec ayant pour effet de réduire la protection sociale et augmenter la pauvreté et l'exclusion.

Les pit-bulls mordent à Québec sans être punis

Presse Canadienne

QUÉBEC

Même si elle croit que les risques de récidence sont présents, la Société protectrice des animaux de Québec ne peut rien faire pour empêcher la propriétaire de récupérer son chien « Ti-monstre », ce pit-bull qui a mordu une fillette de 3 ans au visage, lundi, à Québec.

« Nous avons épluché le règlement municipal et, légalement, on n'a pas le droit de garder son chien », a expliqué l'agent de contrôle de l'organisme, Mme Nathalie-Ann Bossé.

« La propriétaire est consciente des blessures causées à la petite fille mais elle ne voit que son chien », a ajouté la porte-parole.

Le maître de « Ti-monstre », Mme Nancy Gagnon, s'est engagée à garder son chien chez elle pour une période de dix jours, ce qui permettra de déceler s'il a la rage. En attendant, Mme Gagnon refuse de le faire euthanasier.

L'article 1 du règlement municipal de la ville de Québec prévoit que « nul ne gardera ou

n'aura en sa possession aucun chien ou autre animal vicieux, féroce ou dangereux à la sûreté. » La ville considère ce règlement suffisamment étanche et a fait savoir, hier, qu'elle n'envisageait pas de le modifier.

La petite Alexandra jouait avec un bâton dans un parc lorsque le chien l'a mordue au visage. Elle a eu le nez fracturé et plusieurs points de suture pour refermer les plaies au visage. Elle est soignée à l'hôpital.

Sa mère a réitéré, hier, sa ferme intention de faire pression pour interdire les pit-bulls à Québec. « Je vais travailler fort pour faire passer un tel règlement », a dit Mme Isabelle Thériault, une proche amie de Mme Gagnon.

Hier, un autre incident impliquant un pit-bull s'est produit rue de l'Aqueduc. Une courtière en assurances s'est fait attaquer à deux reprises, en plus de se faire mordre à un sein, par le chien du client qu'elle allait visiter. La dame s'est rendue à l'hôpital pour ensuite aller porter plainte à la Sûreté municipale de Québec.

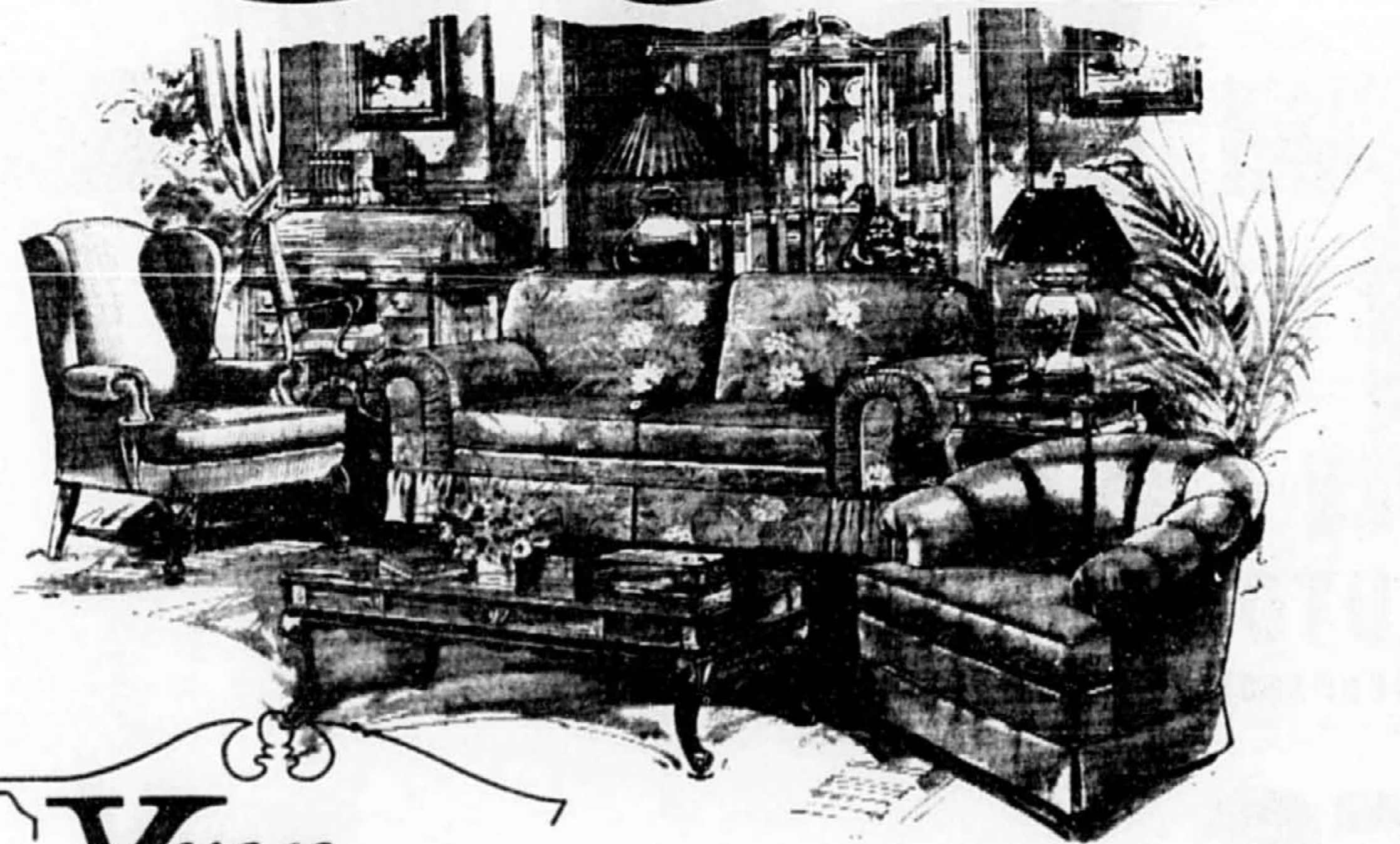
LIQUIDATION

50%

Jusqu'à

sur échantillons en inventaire

DE RABAIS



Yvon Loiseau inc.
meubles de distinction

734, boul. Labelle
Chomedey, Laval 681-4351/681-9555

NOUS PAYONS LA T.P.S.

Heures d'accueil:
Lun., mar., merc., 9 - 17 h 30
Jeu., vend., 9 - 21 h
Samedi, 9 - 17 h
DIMANCHE FERMÉ



PHOTO REUTERS

John Jweid et Earl Gunker vérifient s'il n'y a pas de fuite d'essence dans le parterre de M. Gunker. Une voiture y a été soufflée et retournée par la tornade qui a frappé la banlieue sud-ouest de Miami, hier. Une centaine de maisons ont été endommagées.

Une tornade frappe tout près de Miami : des blessés légers seulement

Reuter

MIAMI

Un cyclone, qui a balayé la banlieue sud de Miami hier matin, a endommagé une centaine de maisons, renversé des voitures et provoqué des blessures lé-

gères. La tornade, qui a suivi un violent orage, a touché le sud-ouest du comté de Dade, à 16 km du centre de Miami, privant quelque 20 000 habitations d'électricité.

Une trentaine de personnes ont été traitées pour des blessu-

res mineures causées par des débris de verres.

Seules trois personnes ont dû être conduites à l'hôpital, dont un homme blessé après que sa voiture ait été retournée par la tornade, a déclaré le porte-parole des services de secours.

En Ontario, on peut « s'expliquer » avec la police sans parler anglais

Quand ils ne peuvent compter sur des agents bilingues, les différents corps policiers font appel à des interprètes

PAUL ROY

Fermez les yeux et imaginez-vous à Toronto (ou ailleurs en Ontario : London, Hamilton, Kingston...) aux petites heures du Nouvel An.

Pour une raison quelconque (bagarre, dispute avec une serveuse de restaurant...), la police vous arrête. Ah oui, vous ne parlez pas un mot d'anglais.

Que se passe-t-il ? On vous expédie dans une geôle infestée de rats ou vous moisirez quelques années au pain noir et à l'eau ? On vous dit : *Sorry, don't speak French*, et on vous renvoie chez vous ?

Rien de tout ça. On vous amène un interprète.

C'est du moins ce que répondent les porte-parole des services de police auxquels nous nous sommes adressés hier.

« Si la personne ne comprend pas l'anglais, on doit pouvoir l'interroger dans sa langue, nous a répondu une responsable des services à la communauté de la police de Toronto.

« Comment pourrait-on s'assurer, autrement, que la personne aura droit à un procès juste et équitable ? »

Et cela ne vaut pas que pour le français, précise la responsable. « Il faut aussi pouvoir accommoder les personnes ne parlant que le chinois, l'italien... Toronto est une ville très multiculturelle. »

Ceux qui ont suivi l'actualité québécoise, ces derniers jours, on sans doute eu vent d'incidents survenus à Québec, dans la nuit du Jour de l'An. Deux jeunes Ontariens unilingues anglais, arrêtés par la police de Québec pour deux affaires mineures distinctes, auraient passé, selon leur avocat (le

même dans les deux cas), une trentaine d'heures incarcérés avant de pouvoir donner leur version à la police.

Des informations ont fait état de l'impossibilité pour les deux jeunes gens de s'adresser dans leur langue aux policiers.

La police de Québec nie cela et dit que les deux garçons ont été traités de la même manière que tous les autres prévenus cette nuit-là.

Nous en avons quand même profité pour vérifier à quels « égards » un francophone a droit de la part de différents corps de police en Ontario.

À Toronto, on dit compter sur certains policiers bilingues. Mais s'il ne s'en trouve aucun en service au moment où on en a besoin, on fait appel à un interprète.

Idem pour Kingston où on nous assure qu'il y a normalement au moins un policier bilingue à chaque quart de travail. Et si ce n'est pas le cas, on fait comme pour les Grecs, les Hongrois et les autres, on mande un interprète.

« Dans le cas du français, nous dit Fay Flewelling, ce n'est pas un problème : à Kingston, on peut compter sur plusieurs ex-militaires francophones pour nous dépanner. »

(Pour ceux qui l'ignorent, Kingston abrite un collège militaire d'autant plus important qu'il vient d'avalier celui de Saint-Jean, au sud de Montréal.)

À London, au sud-ouest de Toronto, entre 25 et 30 des quelque 600 employés du service de police sont bilingues. Mais encore là, nous assure le sergent Jack Churney, on fait aussi appel à des interprètes.

« Ça peut prendre du temps avant d'en obtenir un ? »

« Habituellement, c'est assez rapide, sur-

tout quand il s'agit d'un prévenu francophone. Quoi qu'il en soit, ça dépasse rarement quelques heures.

À Hamilton, une ville industrielle à l'ouest de Toronto, Jane Mulkewich, responsable des interprètes au service de police, nous parle d'un « service automatisé d'interprètes », basé en Californie et auquel son propre service est abonné depuis juin.

Vous avez un prévenu qui ne parle que le cantonnais, pas de problème : vous décrochez le téléphone et on vous mettra en contact avec un interprète en quelques minutes.

L'entrevue, qui se déroulera au téléphone, vous coûtera entre 3 \$ et 5 \$ la minute, selon la langue visée.

« Pour un long interrogatoire, ou pour une histoire complexe, ce n'est pas ce qu'il y a de plus pratique, explique Mme Mulkewich. Dans ces cas-là, un face-à-face est préférable. Mais quand il ne s'agit que d'obtenir quelques explications, ce peut être très utile. D'autant plus que ce service est disponible en 190 langues ! »

Hamilton compte une population francophone assez importante, signale par ailleurs Mme Mulkewich. « Aussi, disposons-nous d'une liste de gens sur qui nous pouvons compter pour nous aider, à l'occasion, et que nous payons en conséquence. »

Mais, curieusement, les francophones qui donnent le plus de travail au service d'interprètes de Mme Mulkewich ne viennent pas de Québec ou de Saint-Fortunat, mais bien d'Afrique, précise-t-elle.

« Savez-vous qu'après Toronto et Vancouver, Hamilton est la ville canadienne qui reçoit le plus grand nombre de réfugiés ? » demande-t-elle.

« Le saviez-vous ? »

Les jeunes Ontariens arrêtés à Québec : un policier bilingue était en service

La police de Québec nie les assertions de l'avocat des accusés

Presse Canadienne
QUÉBEC

La police de Québec nie que deux jeunes Ontariens arrêtés pour avoir fait du grabuge dans la nuit du Nouvel An n'aient pu obtenir de services dans leur langue.

L'avocat des deux adolescents, Me Jean Petit, affirmait avant-hier, lors de la comparution de ses clients, que ces derniers avaient été incapables de donner leur version des faits puisque les policiers qui les avaient arrêtés ne parlaient pas un mot d'anglais. Ils auraient ainsi passé inutilement près de 30 heures en prison.

« Encore une fois, la police est victime de désinformation. C'est une assertion qui est totalement fautive », réplique le directeur de la police de Québec, Normand Bergeron.

« Le service de police de Québec, surtout dans cette affaire-là, a plusieurs policiers qui maîtrisent parfaitement l'anglais. L'agent Michel Plante, qui était sur les lieux, parle anglais », ajoute-t-il.

Selon lui, il est normal que les jeunes Ontariens aient tenté de convaincre les policiers qu'il y avait erreur sur la personne, mais plusieurs témoins les avaient formellement identifiés.

« Vous savez, il n'y a pas une organisation au monde à qui on ment plus que la police. Tous les gens de la société mentent à la police. C'est normal que les jeunes Ontariens aient dit ça : c'est complètement faux », lance le directeur Bergeron.

Les rues du Vieux-Québec ont été le cadre de mini-émeutes, lors de la fin de se-

maine du Jour de l'An, causées par de jeunes touristes ontariens en voyage de ski dans la Vieille Capitale.

Huit d'entre eux ont été arrêtés, en plus de trois Québécois, et ont écopé d'une amende de 65 \$. Quant aux deux jeunes arrêtés pour voies de fait — l'un des deux est accusé d'avoir bousculé une serveuse, l'autre d'avoir agressé un passant avec une bouteille — ils subiront leur procès le 15 janvier prochain. Ils ont, entre-temps, été relâchés.

La station de ski Mont-Tremblant a également été le cadre, lors de la nuit du Nouvel An, d'incidents semblables impliquant des étudiants ontariens. Après une nuit de célébration, un étudiant se serait blessé en passant à travers une vitre.

La GRC maintient la suspension du policier-maire Delisle, mais sans solde

MARTIN PELCHAT

La partie de bras de fer que se livrent la Gendarmerie royale du Canada et son policier-maire, Gaétan Delisle, se corse : suspendu d'abord avec solde depuis son élection à la mairie de Saint-Blaise-sur-Richelieu, le 5 novembre, M. Delisle est désormais suspendu sans solde.

« C'est mon cadeau de Noël », ironisait hier M. Delisle, qui représente depuis plus de dix ans des policiers de la GRC dans divers dossiers de relations de travail.

« J'ai fait application à l'assurance-chômage. »

Gaétan Delisle contestera cette décision par un grief plutôt que de céder. « J'ai déjà participé à quatre assemblées municipales et j'ai ma cinquième ce soir », dit le policier.

La GRC l'a suspendu avec solde en novembre parce qu'elle le « soupçonnait » d'avoir enfreint le code de déontologie et plus particulièrement les dispositions portant sur les conflits d'intérêts en se portant candidat à une élection et en refusant de retirer cette candidature.

M. Delisle affirme pour sa part que le règlement numéro 57 de la GRC interdisant à ses membres de se porter candidat à une telle élection est inconstitutionnel. Le 5 novembre, il a été élu, par une écrasante majorité, maire — à temps partiel — de Saint-Blaise, une municipalité de 2000 habitants au sud de Montréal où il habite depuis 21 ans.

Le 15 décembre, il a été avisé que sa suspension serait désormais sans solde, à la suite d'une recommandation en ce sens du commissaire adjoint Odilon Emond, de la GRC. Ce dernier notait dans ses recommandations que M. Delisle avait continué à défier ses supérieurs.

La GRC, qui poursuit son enquête dans ce dossier, a du même coup levé une des conditions de sa suspension, soit l'obligation qui lui était faite de se rapporter « les jours ouvrables ». Cependant, il doit toujours obtenir l'autorisation d'un officier supérieur avant de s'absenter de son district de travail ou à plus de 100 km de sa résidence, les jours ouvrables.

Débuté aujourd'hui!
Dernière chance!
25% à 50%
de rabais, sur le prix courant original

Super braderie annuelle sur les articles supprimés de la gamme; les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

- Gravures et miroirs en un grand choix de styles
- Lampes de buffet et lampes de table
- Accessoires décoratifs • Mobilier

Cour. 12 \$ à 599 \$ **Maintenant 6 \$ à 449 \$**

Visitez tous les magasins Bombay de votre localité car le choix variera d'un magasin à l'autre. De plus... une fois vendus, ces articles disparaîtront à jamais!

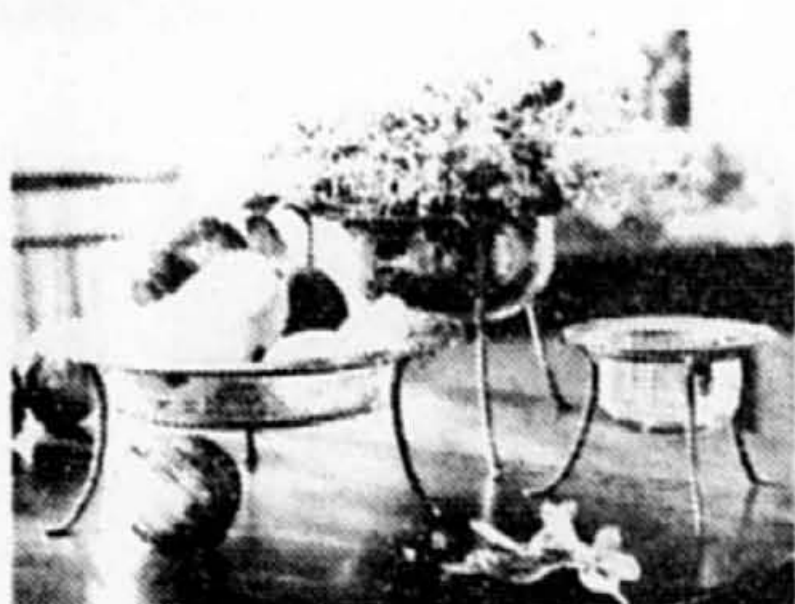
En photo: quelques exemples de notre collection.



Maintenant 149 \$
Cour. 199 \$
Gravure «Run to Earth»



Maintenant 109 \$
Cour. 229 \$
Applique acanthe



Maintenant 24 \$ à 44 \$
Cour. 49 \$ à 89 \$
Plats à service gourmands

Des rabais intermédiaires ont pu être pris. Cette offre ne s'applique pas aux articles déjà vendus. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362
Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
Chicoutimi Place du Royaume 543-9089
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay



PHOTO REUTERS

André Dallaire, l'intrus arrêté dans la résidence des Chrétiens, dans la voiture le menant au palais de justice d'Ottawa.

Dallaire sous traitement psychiatrique jusqu'à la tenue de son procès

JULES RICHER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

L'individu accusé d'avoir pénétré par effraction au 24 promenade Sussex et de tentative de meurtre sur le premier ministre Jean Chrétien devra demeurer sous traitement psychiatrique en attendant la tenue de son procès, a décidé hier la Cour de l'Ontario.

L'accusé, André Dallaire, un Longueuillois de 34 ans, a comparu au palais de justice d'Ottawa dans le cadre d'une demande de cautionnement.

Calme et posé, M. Dallaire, qui est employé dans un dépanneur, est resté stoïque pendant les délibérations. Il a manifesté de l'émotion à une seule occasion, en soupirant fortement pendant que l'enquêteur de la GRC faisait état de ses interrogatoires avec l'accusé.

M. Dallaire a eu recours à un interprète pour suivre le déroulement des procédures qui avaient lieu en anglais.

En raison d'une ordonnance de non-publication, il est interdit de rapporter la teneur des témoignages entendus en cour hier.

Le juge Gerald Binda, de la Cour de l'Ontario, devait décider s'il était possible ou non de remettre l'accusé en liberté.

Après avoir entendu les témoignages, celui de l'agent de la GRC ainsi que ceux d'une psychiatre et de l'accusé lui-même, le juge a préféré continuer à confier M. Dallaire aux soins de l'Hôpital Royal d'Ottawa.

L'accusé s'y trouve déjà puisqu'il y a été admis après avoir été mis en accusation afin de subir une évaluation psychiatrique.

Le mois dernier, le tribunal avait décidé de prolonger cette évaluation d'un mois à deux mois.

M. Dallaire a été placé en cure fermée dans une aile de l'hôpital qui est placée sous surveillance constante.

L'accusé sera de retour en cour le 18 janvier prochain afin

que soit fixée la date de son enquête préliminaire.

Selon le procureur de la couronne affecté au dossier, Andrejs Berzins, l'enquête préliminaire devrait avoir lieu dans trois ou quatre mois.

En plus des accusations de tentative de meurtre et d'introduction par effraction, M. Dallaire fait face à une accusation de possession d'arme.

Dans la nuit du 5 novembre dernier, un individu a pénétré dans la demeure du premier ministre Jean Chrétien, au 24 promenade Sussex à Ottawa, en déjouant le dispositif de sécurité de la GRC. Armé d'un couteau à cran d'arrêt, il s'est retrouvé face à Aline Chrétien, devant la chambre du couple.

Mme Chrétien a rapidement refermé la porte et a demandé de l'aide, tandis que M. Chrétien s'emparait d'une sculpture inuit, prêt à se défendre. La GRC a ensuite arrêté l'individu.

Appelé à commenter la décision du juge Binda, l'avocat de l'accusé, Me John Hale, s'estime heureux de la tournure des événements.

« Je suis très, très satisfait », a-t-il dit, en rappelant que la situation de M. Dallaire n'avait somme toute pas changé puisqu'il continue à demeurer en cure à l'hôpital.

Il a indiqué que l'état mental de son client est meilleur « qu'il y a deux mois ». Il a également précisé que l'accusé est un homme affable.

« Il est probablement le client le plus agréable que je n'ai jamais eu », a-t-il affirmé.

M. Dallaire a l'intention de plaider non coupable aux accusations qui pèsent sur lui.

Par ailleurs, rappelons que quatre agents de la GRC et un superviseur ont été suspendus à la suite de l'incident du 5 novembre.

Un rapport de la GRC a attribué les défaillances du dispositif de sécurité à une formation insuffisante, à des directives imprécises et à un bas moral au sein des troupes.

La GRC ne badine pas avec la sécurité de Jean Chrétien

Presse Canadienne
OTTAWA

La GRC soutient que c'est par souci de protéger Jean Chrétien qu'elle a enquêté sur une personne qui posait des questions sur la voiture du premier ministre.

« Essentiellement, nous n'avons fait que notre travail, et il aurait été insouciant de ne pas avoir réagi comme nous l'avons fait », a indiqué hier un porte-parole de la GRC, Gilles Moreau.

La Gendarmerie royale a enquêté sur Roger Boisvenue, un chercheur au service des sénateurs conservateurs, qui avait eu recours à la Loi sur l'accès à l'information pour s'enquérir du coût de la voiture de marque Chevrolet à l'usage du premier ministre.

Mais M. Boisvenue n'a pas pu obtenir l'information désirée, et il en a appelé par la suite de cette décision auprès de John Grace, le commissaire fédéral responsable de l'accès à l'information.

Ce dernier a indiqué que la GRC avait enquêté sur M. Boisvenue, à la suite de sa demande d'information initiale.

L'enquête de la GRC visait à déterminer si M. Boisvenue pouvait représenter une menace pour M. Chrétien.

Ce genre de vérifications fait partie des gestes de routine pour la GRC, dans son souci de veiller à la sécurité du premier ministre.

La demande de M. Boisvenue a intrigué la GRC, parce qu'elle impliquait des informations très précises sur le coût de la voiture de M. Chrétien, modifiée pour garantir sa sécurité.

Si le coût de la voiture était rendu public, quelqu'un pourrait ainsi avoir des indications sur le type de transformations apportées au véhicule, a expliqué le porte-parole de la GRC, M. Moreau.

Les conservateurs soupçonnent que, compte tenu des modifications apportées, la Chevrolet utilisée par M. Chrétien coûte aussi cher que la Cadillac blindée qui transportait ses prédécesseurs.

Un cardinal veut remettre la virginité à l'honneur

Agence France-Presse
ROME

Le cardinal italien Giacomo Biffi, archevêque de Bologne (nord de l'Italie), a souhaité hier que l'Église consacre une journée à la virginité, « une valeur qu'il faut proposer à nouveau » selon lui, « à une époque dominée par une culture qui considère le sexe comme un absolu au-dessus de la loi ».

Il a déploré le fait que « la mentalité mondaine d'aujourd'hui tende à mépriser la virginité ». « Le croyant sait que la virginité n'est pas une espèce de déshonneur dont les jeunes filles doivent se débarrasser le plus tôt possible », a-t-il affirmé.

Au cours de cette journée, une liturgie spéciale serait célébrée dans les églises du monde entier avec la participation des reli-

Un homme âgé trouve la mort à deux pas de l'hôpital Fleury

MARC THIBODEAU

Un septuagénaire est décédé hier matin au centre hospitalier Fleury, dans le nord de Montréal, peu de temps après avoir été foudroyé par une crise cardiaque à proximité de l'entrée de l'urgence de l'établissement.

Selon le docteur Richard Forgues, directeur adjoint des services professionnels de l'hôpital, la victime, qui gisait inconsciente sur le sol, a été aperçue vers 10 h 54 par un préposé du stationnement qui s'est empressé de signaler la situation au service de sécurité.

« Le personnel de la salle d'urgence a alors été avisé, tandis qu'un appel était logé au 911 afin de demander l'intervention des ambulanciers d'Urgences Santé qui sont arrivés auprès de la victime quelques minutes plus tard », a assuré le porte-parole.

Entre-temps, a-t-il poursuivi, une infirmière de l'urgence s'est rendue auprès du patient avant que les ambulanciers, qui venaient de transporter un autre patient à l'hôpital, ne viennent à sa rescousse. Les tentatives de réanimation se sont cependant révélées vaines, et le décès du septuagénaire a été constaté vers 11 h 15.

Le docteur Forgues a fait peu de cas des accusations lancées par Christian Belley, un usager qui se trouvait à l'hôpital hier matin mais qui n'a pas assisté directement à la scène, et selon lequel le personnel n'aurait pas agi avec la célérité nécessaire dans cette affaire.

Il existe une directive interdisant aux employés d'intervenir auprès de victimes se trouvant à l'extérieur des murs de l'établissement, a indiqué le médecin, mais elle a été outrepassée par l'infirmière pour ce « cas limite ».

La directive en question, a-t-il précisé, vise à empêcher que des employés non expérimentés ou ne disposant pas de l'équipement adéquat, tentent une « intervention mal avisée qui peut souvent causer plus de mal que de bien dans le cas d'une victime d'arrêt cardiaque ou d'un polytraumatisé ».

Un Montréalais fait une chute mortelle en voulant rentrer chez lui par un balcon

MARC THIBODEAU

Robert Héon, un Montréalais de 46 ans, est mort hier soir à l'issue d'une chute survenue alors qu'il tentait de pénétrer par un balcon dans son appartement du troisième étage, au 2178 de la rue Dorion.

Selon le lieutenant Henri Cardinal, du district 33, la victime avait de toute évidence oublié les clés de l'appartement et cherchait une autre voie pour réintégrer ses quartiers, vers 22 h 30,

et ce serait ainsi que l'accident serait survenu. Il semble que la rampe du balcon avant du logement, auquel il avait finalement réussi à s'agripper en passant par le balcon du deuxième étage, ait cédé sous son poids.

« Un des voisins a entendu un cri et s'est précipité à l'extérieur. Il a alors vu la victime gisant sur le sol, la tête ensanglantée, et s'est empressé d'appeler le 911 », a indiqué le lieutenant.

Les ambulanciers d'Urgences Santé, arrivés quelques minutes plus tard, l'ont transporté à l'hôpital Notre-Dame où son décès a été constaté vers 22 h 45.

Un ancien voisin de M. Héon a indiqué que ce dernier égarait « souvent » les clés de son domicile, et réussissait normalement à rentrer chez lui avec l'aide de son voisin de palier immédiat. Il a précisé par ailleurs que ces oublis survenaient souvent lorsque la victime était en état d'ébriété. La police n'exclut pas hier l'hypothèse que l'accident ait pu jouer un rôle dans cette chute fatale, et attendait les résultats de l'autopsie avant de se prononcer.



Les pompiers de Pointe-Claire ont dû entailler l'une des voitures accidentées à l'aide de pinces de désincarcération afin de dégager les trois passagers.

Violente collision entre deux automobiles dont une voiture de la police de la CUM

Une violente collision entre deux automobiles, dont une voiture de la police de la CUM, a fait trois blessés, dans la nuit d'hier, à Pointe-Claire. Selon les premiers résultats de l'enquête, l'un des conducteurs aurait brûlé un feu rouge.

Une chose est sûre, les policiers répondaient à un appel d'urgence quand leur voiture a heurté de plein fouet une petite Toyota Tercel dans laquelle se trouvaient trois jeunes femmes de 19 et 22 ans. Deux d'entre el-

les ont été grièvement blessées, tandis que les deux agents de police — un homme et une femme — s'en sont tirés sans trop de mal, grâce à leurs coussins gonflables. Ils ont quand même dû être transportés à l'hôpital afin d'être traités pour un choc nerveux.

L'accident s'est produit vers 2 h 25. Les policiers du poste 11, à Kirkland, circulaient sur le boulevard des Sources, en direction du parc industriel où l'alarme d'un commerce s'était de-

clenchée, quand est soudainement apparue devant eux la voiture des trois jeunes femmes, en provenance de la voie de service de l'autoroute 20.

Sous la force de l'impact, la petite auto a été projetée à plusieurs mètres. Arrivés prestement sur les lieux, les pompiers de Pointe-Claire ont dû entailler le toit à l'aide de pinces de désincarcération afin de dégager les trois passagers.

Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.



Robert Slicer, que l'on disait associé aux Hells Angels, a été acquitté, hier, au palais de justice de Laval.

Encore une fois Slicer s'en tire

ANDRÉ CÉCILET

Arrêté à grand renfort de publicité, Robert Slicer, 29 ans, que l'on disait associé aux Hells Angels, a été acquitté, hier, de la série d'accusations de recel et de possession de dynamite portée contre lui au palais de justice de Laval.

Après quelques heures d'un procès qui devait durer deux jours, la juge Michèle Toupin, de la Cour du Québec, n'a eu d'autre choix que de libérer Slicer quand le procureur de la Couronne, invoquant « des raisons techniques », a annoncé qu'il n'avait pas de preuves à présenter.

Il faut dire que l'avocate de l'accusé, Isabelle Briand, en interrogeant trois policiers de Laval, avait suscité des doutes énormes sur la valeur du mandat utilisé pour perquisitionner le domicile de Slicer, à Chomedey, le 8 juillet dernier.

Comme ce semble la « mode » par les temps qui courent, Me Briand a établi que le document juridique était entaché d'irrégularités, ayant notamment été préparé par les policiers de Laval à partir des seuls renseignements, par ailleurs douteux, d'un informateur « codé » et payé.

Aux médias qui avaient couvert l'événement, l'été dernier, les policiers avaient déclaré avoir épinglé Slicer au cours

d'une banale enquête sur des vols d'autos.

Tout en décrivant Slicer comme un sympathisant des Hells Angels, ils avaient fait une longue liste des objets saisis chez lui : dynamite, détonateurs, fils pour fabriquer des bombes, revolver, munitions, drogues et un important stock d'objets présumément volés, dont quatre véhicules, un bateau, plusieurs téléviseurs et une chaîne stéréophonique.

Sur l'ordre du juge Toupin, les policiers devront remettre à Slicer tous les biens saisis, sauf les explosifs, la drogue et, sans doute aussi, les équipements dont la police a la certitude qu'ils ont été acquis illégalement.

Mince consolation s'il en est une, le fisc lui avait confisqué 17 000 \$ à la suite de la perquisition.

Au moment de son arrestation, en juillet, Slicer profitait d'une probation. Il avait aussi deux autres causes pendantes pour vol qualifié et extorsion. Cette piètre réputation avait alors amené *La Presse* à se demander, en gros titre, si Slicer allait s'en tirer cette fois.

Depuis hier, en raison du travail « pour le moins boiteux » des policiers de Laval — l'expression vient d'un avocat de la Couronne — la question ne fait plus de doute.

Partez du bon pied!

Rabais \$30
19⁹⁹*
* Avec activation Cantel

NOKIA

Portatif Nokia 100/105 pouvant servir avec deux numéros de téléphone. Mémoire de 14 numéros et indicateurs de puissance de signal et de pile. 1718526

Durée spécifiée requise. Frais d'interurbain et taxes en sus. Les cellulaires doivent être mis en service avec un nouveau numéro au moment de l'achat avec un abonnement à terme Cantel.

CANTEL AGENT AGRÉÉ

NOUVEAU BAS PRIX 2999⁰⁰

Compaq Model 7170 avec écran Compaq SVGA 14"
• RAM de 8 Mo • Disque dur de 840 Mo
• Répondeur/annuaire téléphonique
• CD-ROM à vitesse quadruple
• Enceintes stéréo 7 watts • Windows 95
• Téléphone mains-libres à duplex intégral
• Modem fax/données 14,4 Kbits/s
• Disponible en français (2514276) ou en anglais (2514275)

COMPAQ

P90 Écran de 14" inclus

rabais \$20
59⁹⁹
79-99

Magnétophone mono CTR-96 commandé par la voix. Qté litée, aucune comm. diff. 14-1105

rabais \$20
39⁹⁹
59-99

Magnéscope CTR-66 à deux alimentations. Écouteurs et micro intégré. Qté litée, aucune comm. différée. 14-1151

Logiciel et kit couleurs EN PRIME

NOUVEAU BAS PRIX 369⁰⁰

Imprimante HP600 DeskJet à capacité couleurs avec kit couleurs compris. Technologie de résolution améliorée pour de meilleurs graphiques et des lettres nettes. 2618905

rabais \$6
12⁹⁹
18-99

Calculatrice scientifique EC-4029 à 72 fonctions dont trigo et logarithmes inverses. 65-816

rabais \$3
19⁹⁹
22-99

Mini console pouvant contrôler jusqu'à 8 groupes de modules Plug 'n Power au toucher d'un bouton. 61-2677

rabais \$30
119⁹⁹
149-99

Sans fil à 10 canaux à clavier illuminé. Filtre antiparasites CCT, commande de volume et téléappel une voie. 43-1012

rabais \$20
79⁹⁹
99-99

Interphone 2 postes permettant de communiquer entre les pièces de la maison. Filtre antiparasites et barre de fonctions éclairée. 43-225

rabais \$30
169⁹⁵
199-95

Chaîne stéréo CDM-8669 avec syntonisateur AM/FM, lecteur CD, magnétocassette, enceintes et correcteur graphique. Qté litée, aucune commande diff. 13-8199

rabais \$80
99⁹⁹
179-99

Système d'alarme sans fil à 16 zones. Le composeur rejoint jusqu'à 4 numéros de téléphone et fait jouer votre message enregistré pour demander de l'aide. Télécommande fournie. 61-2609

RIEN À PAYER AVANT 90 JOURS

Aucun acompte, aucun paiement ni intérêt pendant 90 jours (avec crédit approuvé) sur achats de plus de \$250 fait avec une carte de crédit Radio Shack.



RadioShack DIVISION INTERSCAN CANADA LTÉE
Vous avez des questions. Nous avons les réponses. SM

DEMANDEZ LA VÔTRE! Une carte de crédit RadioShack vous permet de faire vos achats sans tarder. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables. Nous rajoutons toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Piles, bandes, accessoires non fournis sauf mention contraire. Le magasin ou détaillant RadioShack le plus proche est dans les pages blanches. *TM/SM Marques de commerce de RadioShack, une division de Tandy Corporation U.S., dont InterSCAN est un utilisateur agréé.

Expire le 13 janvier 1996





Nos abonnés sont aux anges. Ils ont fait près d'un million d'appels gratuits à Noël.

Depuis 1990, les appels locaux sont gratuits le 25 décembre. C'est même devenu une tradition, comme les anges dans la neige.

Bell Mobilité^{vo}

96 DC 996



ARTISTES VARIÉS
Knebworth



MILES DAVIS
Kind Of Blue



LEONARD COHEN
I'm Your Man



ARTISTES VARIÉS
Dance Mix '93



THE BEASTIE BOYS
Check Your Head



THE TRAGICALLY HIP



LENNY KRAVITZ
Mama Said



TRACY CHAPMAN



HOLE
Ask For It



HOLLY COLE TRIO
Girl Talk



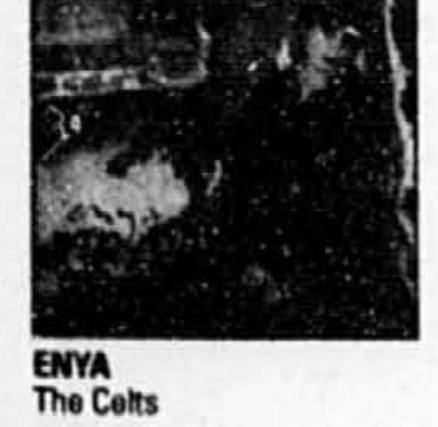
TOM PETTY
Full Moon Fever



PETER GABRIEL
So



HEADSTONES
Picture Of Health



ENYA
The Celts



VAN HALEN
1984



THE BEASTIE BOYS
Root Down



RESERVOIR DOGS
Trame sonore



COWBOY JUNKIES
The Trinity Session



THE TRAGICALLY HIP
Up To Here



SARAH McLACHLAN
The Freedom Sessions



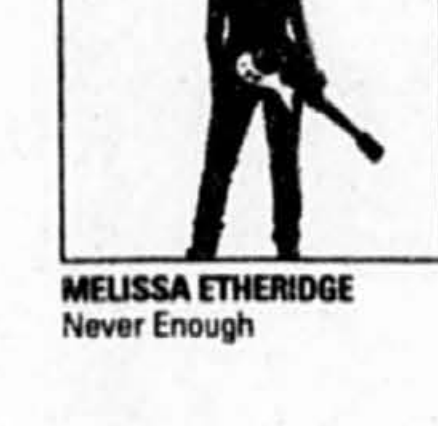
ELTON JOHN
Greatest Hits



ERIC CLAPTON
Timepieces / The Best Of



STAN GETZ / JOÃO GILBERTO
Getz / Gilberto



MELISSA ETHERIDGE
Never Enough

A AEROSMITH - GREATEST HITS
AEROSMITH - PUMP
ARMSTRONG, LOUIS - WHAT A WONDERFUL WORLD
ARTISTES VARIÉS - CHRIS SHEPPARD'S PIRATE RADIO VOL. 1
ARTISTES VARIÉS - CHRIS SHEPPARD'S PIRATE RADIO VOL. 2
ARTISTES VARIÉS - DANCE MIX '92
ARTISTES VARIÉS - DANCE MIX '93
ARTISTES VARIÉS - DANCE MIX USA '95
ARTISTES VARIÉS - KNEBORTH
ARTISTES VARIÉS - STARMANIA

B BEASTIE BOYS, THE - CHECK YOUR HEAD
BEASTIE BOYS, THE - LICENSED TO ILL
BEASTIE BOYS, THE - ROOT DOWN
BEAU DOMMAGE - PLUS DE 60 MINUTES
BENNETT, TONY - PERFECTLY FRANK
BIG CHILL, THE - TRAME SONORE
BLONDIE - BEST OF
BLUE RODEO - OUTSKIRTS
BOLTON, MICHAEL - TIMELESS
BON JOVI - SLIPPERY WHEN WET

C CAREY, MARIAH - UNPLUGGED
CHAPMAN, TRACY
CLAPTON, ERIC - TIMEPIECES / THE BEST OF
CLINE, PATSY - GREATEST HITS
COCHRANE, TOM - MAD, MAD WORLD
COHEN, LEONARD - I'M YOUR MAN
CONNICK JR., HARRY - BLUE LIGHT
COWBOY JUNKIES - THE TRINITY SESSION

D DAVIS, MILES - KIND OF BLUE
DAVIS, MILES - THE BEST OF
DEBURGH, CHRIS - SPANISH TRAIN AND OTHER STORIES
DEPECHE MODE - VIOLATOR
DIAMOND, NEIL - COLLECTION
DION, CELINE

E EAGLES, THE - HOTEL CALIFORNIA
ENYA - THE CELTS
ETHERIDGE, MELISSA - BRAVE & CRAZY
ETHERIDGE, MELISSA - NEVER ENOUGH

F FITZGERALD, ELLA - BEST OF THE SONG
FITZGERALD, ELLA & LOUIS FLEETWOOD MAC - RUMOURS

G GABRIEL, PETER - SO
STAN GETZ, JOÃO GILBERTO - GETZ / GILBERTO
GIPSY KINGS
GUNS N' ROSES - APPETITE FOR DESTRUCTION

H HEADSTONES - PICTURE OF HEALTH
HENLEY, DON - THE END OF THE INNOCENCE
HOLE - ASK FOR IT
HOLLY COLE TRIO - GIRL TALK

J JANE'S ADDICTION - RITUAL DE LO HABITUAL
JOHN, ELTON - GREATEST HITS
JOHN, ELTON - GREATEST HITS VOLUME 3
JON & VANGELIS - FRIENDS OF MR. CAIRO
JONES, TOM - THE GREATEST HITS
JOPLIN, JANIS - GREATEST HITS

K KINKS, THE - 25 YEARS
KRAVITZ, LENNY - MAMA SAID

L LIVE - MENTAL JEWELRY

M McLACHLAN, SARAH - THE FREEDOM SESSIONS
MEAT LOAF - BAT OUT OF HELL
MEGADETH - HIDDEN TREASURES
MILLER, STEVE - GREATEST HITS 74-78

N NAZARETH - GREATEST HITS
NEW ORDER - TECHNIQUE

O OLDFIELD, MIKE - TUBULAR BELLS

P PETERSON, OSCAR - NIGHT TRAIN
PETTY, TOM - FULL MOON FEVER
PINK FLOYD - ANIMALS
POLICE - SYNCHRONICITY
PRESLEY, ELVIS - ELVIS' GOLDEN RECORDS
PRINCE - PURPLE RAIN
PROCLAIMERS, THE - SUNSHINE ON LEITH

R R.E.M. - LIFE'S RICH PAGEANT
RESERVOIR DOGS - TRAME SONORE

S SIMONE, NINA - THE BEST OF
SOUND OF MUSIC, THE - TRAME SONORE
SPIRIT OF THE WEST - SAVE THIS HOUSE
STING - THE DREAM OF THE BLUE TURTLES
SUPERTRAMP - BREAKFAST IN AMERICA
SUPERTRAMP - CRIMES OF THE CENTURY

T TAYLOR, JAMES - GREATEST HITS
TEARS FOR FEARS - SONGS FROM THE BIG CHAIR
THE COMMITMENTS VOLUME 2 - TRAME SONORE
THOROGOOD, GEORGE - THE BADDEST OF TOP GUN - TRAME SONORE
TRAGICALLY HIP, THE - ROAD APPLES
TRAGICALLY HIP, THE - UP TO HERE

U U2 - BOY
U2 - UNDER A BLOOD RED SKY

V VAN HALEN
VAN HALEN - 1984

W WAR - WHY CAN'T WE BE FRIENDS?
WATCHMEN, THE - McLAREN FURNACEROOM

Y YOUNG, NEIL - HARVEST

Z ZAMFIR - THE MAGIC OF

16 000 enseignants prendraient leur retraite d'ici l'an 2001

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Près de 16 000 enseignants pourraient quitter leur emploi pour la retraite au cours des cinq prochaines années en vertu des nouvelles dispositions de leur convention collective, conclue juste avant les Fêtes entre le ministère de l'Éducation et la Centrale de l'éducation du Québec (CEQ).

Le syndicat prévoit en effet que 3000 enseignants se prévaudront de leur droit à la retraite dès 1996, tandis que 13 000 autres feront de même d'ici cinq ans, profitant des nouveaux avantages de la nouvelle convention, en application depuis trois jours. Des « départs massifs », souligne-t-on à la CEQ.

Pour provoquer un « renouvellement important du corps enseignant », l'entente signée juste avant Noël entre le gouvernement et les professeurs autorise ces derniers à prendre leur retraite à l'âge de 55 ans, avec 35 années de service à leur actif. Ils obtiennent alors près de 70 pour cent de leur revenu.

Les enseignants de 60 ans qui comptent 20 années de service pourront également prendre leur retraite sans aucune pénalité actuarielle.

Avec les anciennes conditions, un syndiqué ne pouvait se prévaloir de son droit à la retraite qu'à 60 ans, avec 30 années de service. S'il se retirait à 55 ans, il n'obtenait même pas la moitié de son salaire initial à cause de la pénalité de près de six pour

cent par année.

Plusieurs enseignants attendaient d'ailleurs de nouvelles conditions pour prendre leur retraite. Mais ce sont les syndiqués qui, en bonne partie, paieront pour obtenir ces nouveaux avantages : leurs cotisations salariales passeront de 7,68 à 7,95 pour cent du salaire. Pour un enseignant qui gagne 45 000 \$, il s'agit d'une augmentation de 90 \$ par année de ces cotisations.

Le débour est cependant moins important que prévu, puisque les caisses de retraite des enseignants ont généré des surplus ces dernières années, précise M. Duval.

La moyenne d'âge du corps enseignant québécois est assez élevée : autour de 50 ans.

Forfait ski

A partir de **65\$** par personne par nuit occ. double Taxes applicables en sus

La vie à St-Sauveur
HÔTEL Manoir Saint-Sauveur
246, Chemin du Lac Milette
Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R0
Tel. (514) 227-1811 Téléc. 227-8512

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes
- 2 billets de remontée pour une journée à une des 5 stations au choix : Mont St-Sauveur, Mont Avila, Morin Heights, Mont Gabriel, Mont Habitant
- Skj Tremblant : chambre et billet de remontée à partir de 76\$ par personne

Activités à l'hôtel : salle d'exercices, terrains de squash, piscine intérieure, sauna, bain tourbillon, massothérapie et centre « Manoir-Santé ».

Renseignez-vous sur nos autres forfaits hiver 1 800 361-0505

AVENTURE

MEILLEURS PRIX GARANTIS ELECTRONIQUE

FINANCEMENT SUR PRODUITS INFORMATIQUES

24 MOIS PAIEMENTS ÉGAUX

Sur achat de 2 500\$ et plus. Détails en magasin. Sujet à l'approbation du crédit. Taxes payables lors de l'achat. Ex.: Achat de 2500\$: 2500\$ + (intérêts) 350\$ = 24 paiements de 118.75\$. Obligation totale du client : 2850\$ + Taxes.

Concessionnaire autorisé

POWERBOOK 150 4/250
• Processeur 68030/33 MHz
• Mémoire vive de 4Mo
• Disque rigide de 250Mo
• 9.5" Mono backlit* FSTN

MEILLEUR PRIX EN VILLE!
RABAIS 300\$
Reg.: 1599.00 **1299.00**

Packard Bell

TECHNOLOGIE MPEG
PENTIUM 75MHz

WIN 95 INCLUS

LEGEND 409CDT
• Processeur Intel Pentium® 75MHz
• Mémoire 8 Mo/Disque rigide 1 Go
• CD-ROM 4x
• Carte de son 16-bit et haut-parleurs stéréo avec 3B SRS™ 3D son Amphitheatre
• Fax/Modem 14.4Kbps
• Souris et clavier
• MONITEUR EXTRA

RABAIS 400\$
Reg.: 2799.00 **2399.00**

Canon

IMPRIMANTE COULEUR BJC-4000 INKJET
• Jet d'encre couleur
• Vitesse d'impression 5ppm
• Résolution 360 ppp
• 20 fontes résidentes
• Alimenteur automatique de papier 100 feuilles

AUSSI DISPONIBLE

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE BJ-30
RABAIS 50\$
Reg.: 349.00

RABAIS 40\$
Reg.: 439.00 **399.00**

Résolution de 720x360 ppp, 256 tons de gris **299.00**

Intuit IMPÔT-RAPIDE
• Windows
• 3.5" **29.99**

MIDISOFT VERSION FRANÇAISE
MIDISOFT® STUDIO
• Windows
• RABAIS 40\$
Reg.: 99.99 **89.99**

3D MOVIE MAKER
• Windows 95
• CD-ROM
+ RECEVEZ LE LOGICIEL
HOW THE LEOPARD GOT HIS SPOTS
GRATUIT **54.99**
VALEUR 39.99

CRÉEZ VOTRE PROPRE DESSIN ANIMÉ EN 3D!

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

BROSSARD 8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	CENTRE FAIRVIEW Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815	CHATEAUGUAY 19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 600-2005	DECARIE 4900 boul. Decarie, Carré Decarie (514) 733-6900	LASALLE 7800 boul. Newman (514) 595-7800	LAVAL 3956 Avenue 440, Décaré 440 (514) 686-3956
LONGUEUIL 3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	MONTRÉAL 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	ST-LÉONARD 4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	SHERBROOKE 3280 boul. Portland (819) 346-6633	TROIS RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691-4520	PLUS DE 150 points de vente.

• Place Montréal Trust (514) 282-0432 • Complexe Desjardins (514) 287-9696 • Montréal 1563 MontRoyal (514) 528-5201
• Les Halles de Granby (514) 776-7844 • Sherbrooke Carrefour de l'Estrie (819) 820-1732 • Repentigny Galeries de la Rive-Nord (514) 582-6094

c'est CHMV qui

1035, Ste-Catherine Ouest (angle Peel)

Les Promenades St-Bruno • Centre Rockland • Carrefour Laval • Place Alexis Nihon
Les Galeries D'Anjou • Les Promenades de la Cathédrale • Fairview Pointe-Claire
Place Versailles • Les Rivières • Place Vertu

*PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 JANVIER 1996. LE PRIX S'APPLIQUE SUR LES ARTICLES SPÉCIALEMENT IDENTIFIÉS SEULEMENT. JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE. CETTE OFFRE NE PEUT ÊTRE JUMÉLÉE À AUCUNE AUTRE OFFRE PROMOTIONNELLE. HMV SE RÉSERVE LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. TAXES EN SUS.

S.V.P.
magasinez
tôt pour un
meilleur
choix!



Super Solde d'Entrepôt

2050-2056 RUE DE BLEURY

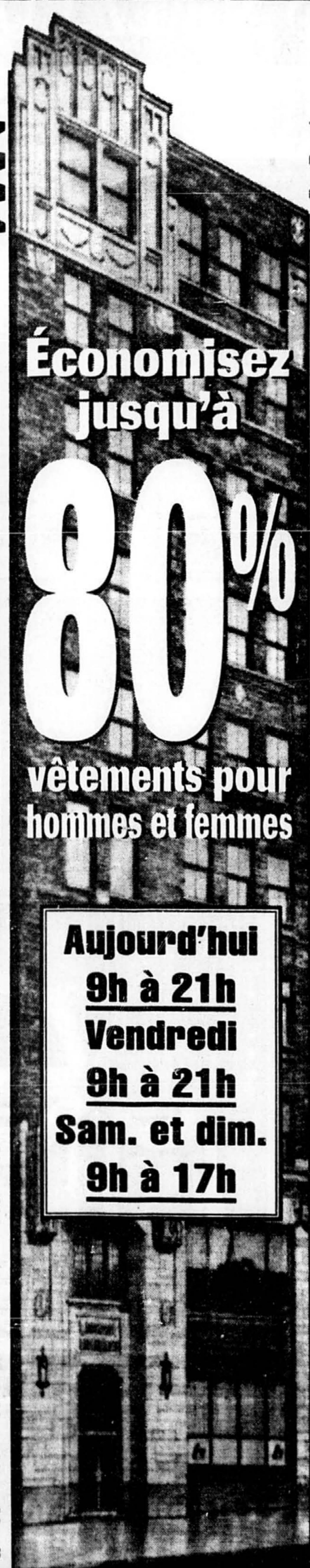
Centre-ville, angle Président Kennedy
entre Sherbrooke et de Maisonneuve



Métro Place des-Arts, sortie Bleury
juste devant nos portes

**Le solde que les Montréalais attendent. Pas de commandes téléphoniques. Pas de marchands.
1er arrivé 1er servi. Spéciaux disponibles jusqu'à l'écoulement des stocks. Soyez-y.**

**Économisez
250\$
Complets mode
Groupe spécial
Ord. 350\$
99⁹⁹\$**



**Économisez
156\$
Manteaux 3/4 pour femmes
garnis de fourrure
Ord. 225\$
69\$**

**Économisez 40\$
Chemises sport
Hathaway
Modèles assortis
Ord. 60\$
19⁹⁹\$**

**Écon. jusqu'à 80\$
Vêtements sport
Polo Ralph Lauren
Pantalons et chemises sport
Ord. 85-120\$
39⁹⁹\$**

**Écon. jusqu'à 175\$
Pantalons habillés
en laine pure
Groupe spécial
Ord. 175-225\$
49⁹⁹\$**

**Économisez
jusqu'à
80%
vêtements pour
hommes et femmes**

**Économisez 181\$
Manteaux en duvet
pour femmes
Choix de modèles
Ord. 250\$
69\$**

**Écon. jusqu'à 296\$
Blazers et
vestons sport
pour femmes
Ord. jusqu'à 395\$
99\$**

**Écon. jusqu'à 6\$
Chaussettes
Tommy Hilfiger
habillées ou sport
Ord. jusqu'à 15\$
8⁹⁹\$**

**Économisez 37⁵⁰\$ - 39⁵⁰\$
Chemises habillées Hathaway
Ord. 57⁵⁰\$ - 59⁵⁰\$
19⁹⁹\$**

**Économisez jusqu'à 65\$
Bottes d'hiver pour hommes
Ord. 110-125\$
60\$**

**Écon. jusqu'à 425\$
Vestons
sport
Groupe spécial
Ord. jusqu'à 495\$
69⁹⁹\$**

**Économisez 95-150\$
Vestons sport
décontractés
laine et mélange de laine
Ord. 195-250\$
99⁹⁹\$**

**Économisez 199\$
Blousons 4-YOU
en cuir
Col Sherpa
Ord. 299\$
99⁹⁹\$**

**Écon. jusqu'à 95\$
Bottes
pour hommes
Rohde, Bama, Magistral
Ord. 165-195\$
100\$**

**Économisez
jusqu'à 36⁵⁰\$
Gants en cuir
pour hommes
Ord. jusqu'à 52.50\$
15⁹⁹\$**

**Économisez 25-35\$
Pantoufles
en cuir
pour hommes
Ord. 40-50\$
15\$**

Vêtements sport pour hommes

- Économisez 110\$ - Manteaux d'hiver Extérieur poly/coton.....Ord. 150\$..... **39⁹⁹\$**
- Économisez 80\$ - Manteaux par 4-YOU Ord. 149.95\$..... **69⁹⁹\$**
- Économisez jusqu'à 125\$ - Manteaux d'hiver en laine Modèles assortis.....Ord. jusqu'à 325\$..... à partir de **69\$**
- Économisez jusqu'à 70\$ - Chandails d'Italie Modèles assortis.....Ord. 110-195\$..... à partir de **39⁹⁹\$**
- Économisez jusqu'à 45\$ - Pantalons en coton et en microfibre Ord. jusqu'à 65\$..... **19⁹⁹\$**

Complets, vestons sport, pantalons et cravates

- Économisez jusqu'à 397.50\$ - Complets Groupe spécial.....Ord. jusqu'à 795\$..... à partir de **199⁷⁵\$**
- Économisez jusqu'à 45\$ - Pantalons habillés 100% laine.....Ord. jusqu'à 195\$..... **90\$**
- Économisez jusqu'à 297.50\$ - Vestons sport Meilleur fabricant canadien.....Ord. jusqu'à 595\$..... **247-297⁵⁰\$**
- Économisez 176\$ - Vestons sport motifs à chevrons 100% laine. Gris ou brun.....Ord. 375\$..... **199\$**
- Économisez jusqu'à 52.50\$ - Cravates en soie Vaste sélection.....Ord. jusqu'à 65\$..... **15\$**
2 pour 25\$

**Aujourd'hui
9h à 21h
Vendredi
9h à 21h
Sam. et dim.
9h à 17h**

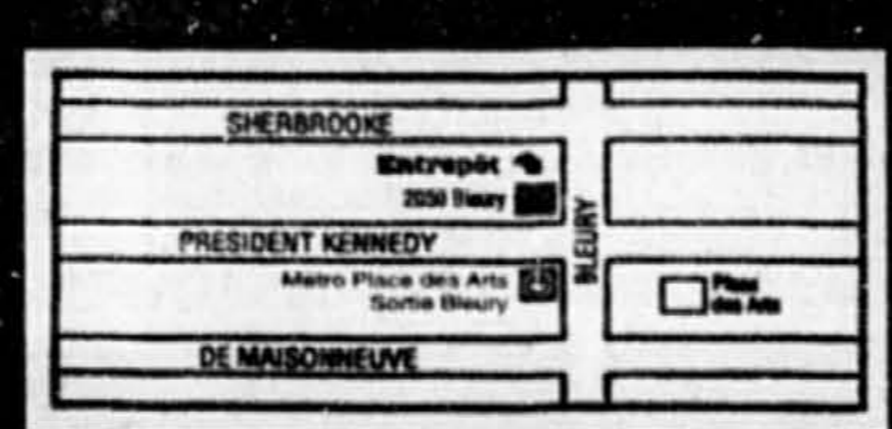
Vêtements mode pour femmes

- Économisez 30-100\$ - Jupes, pantalons et blouses Choix de modèles.....Ord. 60-120\$..... **19⁹⁹\$**
- Économisez 248\$ - Manteaux en fausse fourrure Renouvelables.....Ord. 375\$..... **129\$**
- Économisez jusqu'à 81\$ - Chandails pour femmes Modèles assortis.....Ord. jusqu'à 120\$..... **39\$**
- Économisez 226\$ - Tailleurs pour femmes Automne '95.....Ord. 425\$..... **199\$**
- Économisez 40% à 60% - Sacs à main pour femmes à partir de **15\$**

Chaussures et bottes pour hommes • Bagages

- Économisez jusqu'à 150\$ - Chaussures habillées d'Italie Fabriquées en cuir.....Ord. jusqu'à 260\$..... **100\$**
- Économisez jusqu'à 60\$ - Chaussures Fretz Men Importées de la Suisse.....Ord. 140-145\$..... **85\$**
- Économisez jusqu'à 45\$ - Chaussures de marche Rohde Importées d'Allemagne.....Ord. 110-140\$..... **95\$**
- Économisez jusqu'à 95\$ - Chaussures de marche Salamander Ord. 170-180\$..... **100\$**
- Économisez 40% à 60% - Porte-documents, fourre-tout, bagages Choix de modèles..... à partir de **20\$**

**AUJOURD'HUI.. 9h à 21h
VENDREDI..... 9h à 21h
SAM.-DIM.... 9h à 17h**



2050-2056, BLEURY
Angle Président Kennedy, entre
Sherbrooke et de Maisonneuve.
Métro Place des Arts, sortie Bleury
juste devant notre porte

L'accident dans le métro de Toronto : une erreur humaine ajoutée à une défectuosité mécanique

Presse Canadienne
TORONTO

Une « terrible » erreur humaine combinée à une défectuosité mécanique sont à l'origine du tragique accident qui a fait trois morts et une trentaine de blessés le 11 août dernier, en pleine heure de pointe dans le métro de Toronto.

D'abord, le conducteur du train, M. Robert Jeffrey, a brûlé trois feux rouges. Ensuite, comble de malheur, un bras de sécurité qui aurait dû déclencher les freins d'urgence du train n'a pas fonctionné.

Résultat : le train, qui roulait à environ 50 km/h, a percuté l'arrière d'un autre train qui se trouvait immobilisé dans le tunnel du métro en raison de problèmes techniques.

Voilà ce que confirme le rapport de la Commission des transports de Toronto (CTT), qui a été rendu public hier, après plusieurs mois d'enquête.

« Ce n'est pas compliqué. Il y a eu trois feux rouges. Vous savez ce que cela veut dire quand c'est rouge, non ? Eh bien, le conducteur les a brûlés l'un après l'autre. Et, malheureusement, le bras de sécurité n'a pas fonctionné », a résumé le directeur général de la CTT, M. David Gunn.

M. Gunn cachait mal sa colère contre le conducteur de train. « Il a fait une terrible erreur », a-t-il lancé.

Dans son témoignage devant la CTT, le conducteur prétend qu'il a vu une première lumière ambre et blanche et qu'ensuite, il ne se souvient plus des autres feux. La CTT prétend, elle que la lu-

mière était ambre et verte et aurait dû lui indiquer qu'un feu rouge suivrait.

M. Jeffrey était un débutant. Le rapport révèle que c'était seulement sa deuxième journée de travail comme conducteur de train et que la veille, il avait brûlé un feu rouge sans subir de mesure disciplinaire.

Hier, le président de la CTT a fait savoir que M. Jeffrey, qui ne fait toujours pas l'objet de mesure disciplinaire, serait probablement mis à pied en février, non pas pour son rôle dans l'accident mais plutôt à cause de compressions budgétaires.

M. Jeffrey est présentement en congé de maladie.

Mécanique

La deuxième cause probable de l'acci-

dent est d'ordre mécanique. Elle a trait au système de freinage d'urgence. Normalement, un bras de sécurité aurait dû activer les freins d'urgence une fois que le train avait passé son premier feu rouge. Mais, comme l'explique en détail le rapport de 200 pages, le bras était défectueux.

Le rapport déplore également l'absence de discipline et de formation adéquate des employés. Il mentionne en outre — et cet aspect semble crucial selon le syndicat des employés de métro — le fait que les conducteurs aient tendance à brûler des feux rouges pour respecter l'horaire serré qui leur est imposé.

Mais M. Gunn a indiqué hier que la CTT avait déjà commencé à régler ces problèmes. « Je ne peux garantir qu'un tel accident ne se produira plus jamais. Mais disons que les risques sont grandement atténués » commentait M. Gunn.



PHOTO PC

Karlheinz Schreiber

Schreiber intente une poursuite contre la CBC

Presse Canadienne
EDMONTON

L'homme d'affaires allemand Karlheinz Schreiber intente une poursuite contre le réseau anglais de Radio-Canada (CBC) qu'il accuse de l'avoir associé au scandale Airbus, relatif à des allégations de pots-de-vin pouvant impliquer l'ex-premier ministre Brian Mulroney.

L'avocat de M. Schreiber, Robert Hladun, a inscrit la poursuite en diffamation hier en Alberta, devant la cour du banc de la reine. « Nous espérons que la vérité sortira et qu'il aura l'occasion de se justifier », a dit Me Hladun.

La poursuite soutient que la CBC a diffamé M. Schreiber en associant son nom à des allégations de pots-de-vin reliés à l'achat en 1988 par Air Canada d'avions Airbus totalisant 1,8 milliard.

Même s'il passe beaucoup de temps en Bavière, M. Schreiber est citoyen canadien et possède une maison à Calgary.

La poursuite se rapporte plus précisément à l'émission d'affaires publiques *The Fifth Estate* diffusée le 28 novembre dernier.

Durant l'émission, on pouvait entendre le témoignage d'un homme d'affaires suisse qui reliait le nom de M. Schreiber aux allégations de pots-de-vin selon lesquelles Airbus aurait déboursé secrètement des commissions à des membres haut placés du parti conservateur.

Giorgio Pelossi a déclaré que M. Schreiber et l'ex-premier ministre de Terre-Neuve, Frank Moores, qui agissait comme lobbyiste auprès du gouvernement au moment de la transaction, auraient ouvert deux comptes dans une banque suisse pour placer l'argent ainsi reçu. M. Pelossi affirme qu'il accompagnait les deux hommes quand ils auraient présumément ouvert ces comptes.

Il a ajouté qu'on lui avait dit qu'un des comptes était destiné à M. Mulroney, mais n'a pas fourni de preuve de cette affirmation.

L'ex-premier ministre Mulroney a déjà intenté une poursuite contre le ministère de la Justice et la GRC pour avoir associé son nom à l'enquête en cours, et l'ex-premier ministre de Terre-Neuve, Frank Moores, a indiqué qu'il avait l'intention de poursuivre la CBC.

NOS PRIX SONT IMBATTABLES COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU

RESSORT POSTUREPEDIC

Les ressorts exclusifs de Posturepedic™ vous donnent le meilleur support possible.

EDGEGUARD™

La base Steelspan™ exclusive assure une durabilité maximale.

STEELSPAN™

Le Edgeguard™ innovateur pour 10% plus de surface de sommeil.

SEALY POSTUREPEDIC
« Si ce n'est pas un Posturepedic, ce n'est pas le meilleur de la gamme Sealy. »

Simple.....	279 \$	ens. 389 \$
Double.....	379 \$	ens. 479 \$
Grand.....	435 \$	ens. 599 \$
Très grand.....	635 \$	ens. 779 \$

SEALY MONTE CARLO

Simple.....	110 \$	ens. 189 \$
Double.....	135 \$	ens. 235 \$
Grand.....	169 \$	ens. 289 \$

Escompte additionnel de **10%** sur nos prix (sur présentation de ce coupon)

LIÈS DE FER ET DE LAITON MASSIF
Plus de 1 000 modèles de dimensions variées à des prix imbattables

Matelas

CHOISISSEZ PARI PLUS DE 100 MODELES ET FORMATS

MATELAS « PAYEZ ET EMPORTEZ, À COMPTER DE 36,95 \$

ESSAI GRATUIT DE 30 NUITS

• SI VOUS N'ÊTES PAS ENTIEREMENT SATISFAIT(E) DE VOTRE ACHAT, NOUS ÉCHANGERONS OU VOUS REMBOURSERONS L'ARTICLE EN QUESTION

• LIVRAISON GRATUITE IMMÉDIATE

SIMMONS

• Tout nouveau profil avec des ressorts indépendants pour un confort et un support ultimes.

SIMMONS BEAUTYSLEEP EVASION

Simple.....	199 \$	ens. 299 \$
Double.....	249 \$	ens. 399 \$
Grand.....	299 \$	ens. 449 \$

SIMMONS BEAUTYREST
« Si ce n'est pas un Beautyrest, ce n'est pas le meilleur de la gamme Simmons. »

Simple.....	399 \$	ens. 599 \$
Double.....	499 \$	ens. 799 \$
Grand.....	549 \$	ens. 849 \$
Très grand.....	699 \$	ens. 999 \$

SIMMONS
NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ

CADRE DE LIT GRATUIT
À L'ACHAT D'UN ENSEMBLE SEALY OU SIMMONS

ÉDREDONS DE DUVET

Édredons de duvet garantis à vie. Les plus bas prix garantis. Nulle part à Montréal vous ne trouverez un meilleur choix d'édredons de qualité, de housses d'édredons et d'accessoires assortis.

ÉDREDONS DE PERCALE	ÉDREDONS DE DUVET D'OIE BLANCHE
Simple.....29,95 \$	À compartiments de 12 po.
Double.....39,95 \$	Simple.....59,95 \$
Grand.....49,95 \$	Double.....79,95 \$
Très grand.....59,95 \$	Grand.....89,95 \$
	Très grand.....129,95 \$

GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE
& L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE DUVET ET PLUMES

SIMMONS

OREILLER STANDARD 6⁹⁵ \$

OREILLER EN DUVET 24⁹⁵ \$

ENSEMBLES DE DRAPS

Nulle part ailleurs... vous ne trouverez cette qualité aux plus bas prix garantis.

PERCALE (180 fils au po car.)	SUPER PERCALE (200 fils au po car.)
Ens. jumeau..... 16,95 \$	Ens. jumeau..... 24,95 \$
Ens. double..... 26,95 \$	Ens. double..... 34,95 \$
Ens. grand..... 32,95 \$	Ens. grand..... 44,95 \$
Ens. très grand..... 47,95 \$	Ens. très grand..... 59,95 \$

SOLDE DE PARURES DE FENÊTRES

- Tentures et rideaux sur mesure
- Stores horizontaux
- Stores verticaux
- Stores bouffants et romains
- Persiennes
- Stores plissés
- Écran solbi
- Tissus « Designer » et pour recouvrements

ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%

SERVICE À DOMICILE GRATUIT 341-7810
NOS PRIX SONT IMBATTABLES. COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

LE QUOC • HunterDouglas • diaco

RÉSULTATS

Y'VOULEZ VAINCRE? Jouez Loto-Québec

Tirage du 96-01-03

1 ^{er} numéro	
713292	10 000 \$
2 ^e numéro	
033395	10 000 \$
3 ^e numéro	
927918	10 000 \$
4 ^e numéro	
640577	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables:

NUMÉROS	LOTS
5 derniers chiffres	1 000 \$
4 derniers chiffres	100 \$
3 derniers chiffres	10 \$
2 derniers chiffres	5 \$

NUMÉROS	LOTS
5 premiers chiffres	1 000 \$
4 premiers chiffres	100 \$
3 premiers chiffres	10 \$
2 premiers chiffres	5 \$

Banco Tirage du 95-01-03

1	4	6	8	10
19	22	25	33	36
38	39	40	42	43
45	54	57	66	68

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de départé entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Du nouveau à Laval

DECOR DÉPÔT

Les Galeries Laval
Boul. Le Corbusier et St-Martin
681-9090

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

ROCKLAND 341-7810
CATHÉDRALE 252-9525

BOITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.